

NOUVEAU JOURNAL
HELVÉTIQUE,

OU

ANNALES LITTÉRAIRES
ET POLITIQUES

De l'Europe, & principalement de la Suisse,

DEDIÉ AU ROI.

AVRIL 1774.



A NEUCHÂTEL,

De l'Imprimerie de la Société Typographique.





NOUVEAU JOURNAL
HELVÉTIQUE.

A V R I L 1774. 4

PREMIERE PARTIE.
ANNALES LITTÉRAIRES
DE LA SUISSE.

I. *ENCYCLOPÉDIE universelle, mise en
ordre par M. DE FELICE. Tom. XXX.
Yverdon. 1774. in-4.*

Nous choisirons dans ce volume l'article
neige, pour faire connaître la manière dont
il est traité.

La neige est formée de vapeurs aqueu-
ses, qui tombent d'une nuée vers la terre,
& qui, dans leur chute, sont changées, par
le froid qui les saisit, en longs filamens que
la réunion successive & le mouvement pe-
lotonnent en flocons différemment arrangés
les uns sur les autres.

A ij

Ces flocons sont de figure régulière ou irrégulière.

Si le froid de la région supérieure est très-vif, les particules aqueuses, congelées subitement en petites masses, tombent comme en poussière fine & sèche. C'est alors une neige de figure irrégulière. On voit souvent ce phénomène dans les pays du nord. Les vapeurs, converties promptement en neige, n'ont pas le tems de se former en flocons.

Quelquefois les vapeurs sont congelées subitement en filets, mais qui ne se réunissent pas, & la neige tombe en aiguilles minces & oblongues. C'est encore une des figures irrégulières de la neige.

Souvent aussi ces aiguilles, au lieu d'être entièrement détachées, se réunissent dans la chute par l'agitation de l'air, se combinent diversément, & se disposent les unes à côté des autres, ou les unes par-dessus les autres, d'où résultent encore des figures très-variées & fort irrégulières.

Les flocons, dont la figure est régulière, ont une circonférence à-peu-près circulaire, & sont composés de rayons, dont les angles au centre sont d'environ 60 degrés, en prenant trois aiguilles posées les unes sur les autres, pour six rayons.

Souvent aussi ces flocons réguliers for-

ment fix angles , & d'ordinaire les six rayons sont ornés de plusieurs autres petits rayons intermédiaires.

Quelquefois la réunion de plusieurs flocons forme des especes de grappes assez régulières.

On a vu aussi des flocons à 12 rayons , & jamais je n'en ai observé à rayons en nombre impair , parce que les rayons sont toujours correspondans d'une circonférence à l'autre , selon le diamètre.

Il paraît donc que les flocons de neige sont composés primitivement de vapeurs congelées en petites aiguilles. N'en pourrait-on pas conclure que , si le froid est une matiere , ce sont des aiguilles infiniment petites ? On croit aussi l'appercevoir sur les glaces des fenêtres en hyver. Mettez un vase rempli d'eau , exposé au grand froid en hyver. Lorsque le thermometre indiquera que l'eau est au terme de glace , sans être gelée , prenez une petite broche de fer , frottez-la contre un morceau de glace : appliquez-en la pointe légèrement sur la surface de l'eau , sans la plonger , vous verrez la surface de l'eau se geler sous vos yeux promptement , par traits , en aiguilles & en rayons.

Lorsque la neige tombe en étoiles hexagonales , l'air est communément assez tran-

6 JOURNAL HELVETIQUE.

quille, & elle est bientôt suivie d'un grand froid. Si ces étoiles sont grosses & très-irrégulières, assez ordinairement elle se fond peu après. Pendant qu'elle tombe, il regne aussi quelque vent, & les flocons sont d'inégale grandeur.

Dans nos climats Helvétiques, la ligne neigée sur nos montagnes, c'est-à-dire, la hauteur où la neige ne se fond pas pendant l'été, est à 15 ou 16 cent toises au-dessus de nos lacs; & sur les montagnes du Pérou, à plus de 2200 toises d'élévation au-dessus de la mer.

La neige composée de gros flocons, est la plus compacte. Les petits flocons forment une neige plus légère. Environ 6 pouces de neige compacte donnent un pouce d'eau, & celle qui est la plus légère, la plus rare, la moins dense, n'en donne ordinairement que la moitié. M. Weidler a vu cependant tomber à Utrecht de la neige qui était 24 fois plus rare que l'eau.

Il est apparent que la neige, qui apporte bientôt après un si grand froid, vient des plus hautes régions froides de l'atmosphère, & qu'elle entraîne le froid avec elle.

La neige tombée s'affaïse peu-à-peu sur la terre, & devient plus dense. Elle se volatilise ensuite par l'action du soleil & des vents; elle se fond par-dessous par l'effet

de la chaleur de la terre , & par-dessus par la chaleur d'un soleil plus vif. Elle se dissout enfin entièrement sur les plaines & les montagnes basses par les pluies & les vents chauds.

Sur les Alpes , la neige se fond en plus grande quantité dans les jours chauds , lorsque le soleil est couvert de nuages ; mais en moindre quantité, quand le soleil est brillant & l'air serein , parce qu'alors les vents du nord ou nord-est regnent , qui y rafraîchissent toujours l'air. Peut-être aussi , quand le soleil brille, ses rayons sont-ils plus réfléchis par la neige même , & n'agissent pas dans son intérieur pour la fondre.

S'il gele fortement près de la terre , & qu'il tombe de la neige , les flocons sont fort petits , parce qu'ils ne peuvent pas si aisément se réunir ; si l'air est moins froid & humide , les flocons sont très-grands , parce qu'ils s'attachent les uns aux autres plus facilement.

Il arrive souvent que le froid diminue lorsqu'il tombe de la neige , parce qu'elle emporte ou entraîne avec elle dans sa chute le froid qui était répandu dans l'air qui nous environne. Quelquefois il augmente avec la chute , ou peu après , parce qu'alors elle a apporté , des régions supérieures de l'air , une plus grande quantité de froid.

Comme il survient des pluies très-abondantes en certains lieux, ainsi la neige tombe en plus grande quantité en quelques endroits, par l'effet des montagnes, qui attirent ou arrêtent les nuées, ou par l'action des vents qui les accumulent au-dessus de ces contrées.

La neige paraît toujours blanche, parce qu'elle réfléchit beaucoup de rayons. Ses pores étant très-irréguliers, l'attraction est aussi fort irrégulière, d'où résulte une réflexion plus forte. La glace est diaphane & la neige blanche, de même que le verre est transparent, mais réduit en poudre il devient blanc.

Tout est sagement ordonné dans la nature. La neige y est utile, nécessaire même, comme tous les autres météores.

Elle sert, dans sa chute, à entraîner les brouillards, l'humidité de l'air, les parties hétérogènes, qui pourraient, en s'accumulant, corrompre l'atmosphère inférieure, & priver l'air que nous devons respirer, de l'élasticité convenable. Elle sert encore à couvrir les végétaux & à garantir des effets de la gelée les boutons des arbres, les racines ou les oignons des plantes, les semences jetées en terre en automne. La gelée pénètre en effet difficilement en terre au travers de la neige.

On a imaginé que la neige renfermait beaucoup de parties nitreuses , & que par-là elle fertilisait la terre. M. Margraf, par des analyses exactes, a démontré que 100 mesures , que l'on nomme quartes à Berlin , d'eau de neige, ne contenait qu'une dragme de terre calcaire très-déliée , & seulement quelques grains d'un acide de sel , comme imprégné d'une certaine vapeur nitreuse. Serait-il probable qu'une si petite quantité de vapeur nitreuse pût influencer sensiblement sur la fertilité de la terre ? D'ailleurs, les pays qui reçoivent le plus de neige ne sont pas les plus fertiles. Enfin , une grande pluie d'été dépose & ramene bien plus de parties salines & terrestres sur la terre, qu'une neige abondante de l'hiver.

La neige, par son séjour sur les plantes, non-seulement les garantit de l'action du froid, mais encore les humecte lentement, & les prépare ainsi dans une terre bien humectée, à la végétation du printemps. Cette neige, en se fondant par-dessous, remplit d'ailleurs les interstices de la terre, pénètre jusqu'aux couches d'argilles. sert à y former des réservoirs pour les sources. L'eau parvient ailleurs jusqu'aux lits des rochers, elle filtre au travers de leurs fentes ou gerfures, & va remplir les cavernes souterraines, d'où sortent plus bas des sources

permanentes. *Voy. usages des montagnes, dans le recueil de divers traités sur l'histoire naturelle, &c.* Par M. Bertrand. Avignon, in-4°, 1766.

Quelques rivières & ruisseaux grossissent au printems par la fonte de ces neiges : mais les neiges des plus hautes montagnes, qui ne se fondent que pendant l'été, servent à entretenir les grandes rivières dans cette saison chaude, où l'évaporation trop forte pourrait les dessécher.

C'est par ces raisons que, toutes choses d'ailleurs égales, les hyvers pendant lesquels il est tombé le plus de neige, sont suivis d'étés plus fertiles. Je dis toutes choses égales, parce qu'il y a une multitude d'autres causes, & d'autres circonstances nécessaires, qui contribuent à la fécondité.

La neige, qui couvre la terre, empêche & arrête aussi les exhalaisons & l'évaporation qui la dessécheraient & l'épuiseraient pendant l'hyver. Dans les contrées boréales, l'air n'est jamais plus serein que lorsque la terre est toute couverte de neige. Par-là, la chaleur souterraine se conserve pour l'entretien des plantes alors endormies.

Dans ces mêmes régions du nord, la neige, qui réfléchit la lumière, empêche que les ténèbres n'y soient si profondes. Mais quand on voyage dans le Groënland, on a soin de

se couvrir les yeux d'étuis concaves, ouverts seulement par une fente, pour diminuer l'éclat de la lumière, qui blesserait les yeux.

Les habitans du nord emploient la neige pour ranimer la circulation dans un membre gelé; pour cela, ils le frottent avec cette neige, ou ils l'appliquent dessus la partie qui a été saisie du froid, & dans tous les climats ces frictions de neige sont un bon préservatif contre les engelures pour ceux qui y sont sujets.

De même que les pluies sont accompagnées quelquefois de phénomènes singuliers, les neiges en présentent aussi de remarquables. M. Geer observa en 1749 & 1750, que la neige était accompagnée, en tombant, d'une quantité de chenilles & de vers. Un ouragan violent avait déraciné plusieurs arbres d'une forêt, & enlevé du sein de la terre ces insectes engourdis. La violence du vent les avait élevés dans l'atmosphère, & la neige survenant les avait entraînés avec elle sur la terre. C'est ainsi que toutes ces sortes de phénomènes surprenans pour le peuple, deviennent fort simples aux yeux d'un observateur exact.

II. *Description des glaciers , glaciers & amas de glaces du duché de Savoye. Par M. J. BOURRIT , chantre de l'église cathédrale de Geneve. A Geneve , de l'imprimerie de Bonnant. 1773.*

CETTE relation , qui précède une collection de vingt & une planches dessinées & gravées par l'auteur , est le fruit de trois de ses voyages aux glaciers de Faucigny. Nous annonçâmes l'année dernière la souscription de ces vues qui n'étaient alors qu'au nombre de quatorze. S'il faut en juger par les trois annexées à son ouvrage , elles seront goûtées de tous les amateurs , qui préfèrent une manière un peu âpre , forte & simple , à ces gravures finies , léchées & précieuses , qui choisissent la nature , au lieu de l'imiter.

Il n'y a pas long-tems que les glaciers de Savoye ont été reconnues & visitées. Elles n'avaient pas eu d'historien & de célébrité. Les chants de M. Haller , & l'ouvrage de M. Grouner , avaient fixé sur les Alpes de la Suisse l'admiration des voyageurs & des lecteurs : aujourd'hui l'on peut décider. Si l'ouvrage de M. Bourrit n'est pas , à beaucoup près , satisfaisant sur tous les égards , il a le mérite de pouvoir être lu de tout le monde.

Deux gentilshommes Anglais, demeurant à Geneve, furent les premiers, dit-il, à entreprendre le voyage des glaciers, en 1741. Ils crurent aller en pays ennemi, & s'armerent de toutes les précautions contre les habitans des vallées du Faucigny, dont la bonté égale la simplicité. Leur retour & leur récit ayant rassuré les curieux, ces montagnes furent fréquentées; mais celui de tous qui observa le mieux & le plus, fut M. le professeur de Sauffure, de Geneve, connu par son application, & des lumieres étendues sur quelques parties de la philosophie. Il avait voyagé en physicien, M. Bourrit voyagea en peintre.

Voici la description générale qu'il donne de la nature pittoresque des vallées du Faucigny. " Ici, c'est un terrain uni & bien cultivé; là, ce sont des côteaux habités; plus haut, des montagnes élancées qui les couronnent; ailleurs, ce sont de riches vallées entrecoupées par la riviere d'*Arve*, qui se divise en plusieurs canaux; ce sont encore des points de vue *comme à l'échappée*, & au travers des bois. Plus l'on pénètre, plus on est frappé de leur variété piquante. Le spectacle devient toujours plus intéressant; les vallées se présentent comme un pays nouveau par leur forme différente: des rochers très-élevés qui semblent vous menacer,

des torrens qui en descendent en forme de cascades, sont autant de *merveilles* de la nature, qu'on ne cesse d'admirer. Ajoutez à *toutes ces choses*, les diverses couleurs des rochers & des montagnes, leur contraste avec l'embruni des bois, & le blanc des neiges & des glaces, sur-tout quand le soleil les colore. A son lever, les cimes prennent la couleur de l'argent fondu; à son coucher, celle de l'or, & quelquefois toutes ensemble se réfléchissant mutuellement, offrent par leurs couleurs empruntées, une variété & un éclat inimitables, &c. ,

Cette description, qui n'aurait que plus de mérite en étant plus simple, ne paraît pas conduire aux détails mesquins & trop longs de la route du voyageur de Geneve aux glaciers. Ces détails ne plaisent guere qu'à celui qui les fait. Il n'y a rien d'intéressant à parcourir dans les petites villes de Cluse, de Salenche, de Chamouny. " La vallée où est ce dernier bourg, dit l'auteur, a quinze cents habitans, répartis en trois paroisses, sur sept lieues de longueur, & un quart de largeur. Ils sont bons, honnêtes, instruits. Il en est peu qui ne sachent lire. Tous sont assez pauvres, mais aucun ne mendie, ni ne sort de son pays pour mendier. Jamais de procès entr'eux. Leurs terres, leurs vaches, leurs abeilles, sont

leurs richesses, & leur commerce consiste en chanvre, crystaux, miel, & bestiaux. (Le miel de Chamouny est aussi blanc & aussi exquis que celui de Narbonne.) Leurs terrains bien cultivés sont ensemencés cinq ans pour la nourriture des hommes, & cinq autres années ils se reposent, & servent de pâturages au bétail.

Le lendemain de leur arrivée au Prieuré, village de la vallée le plus près des glaciers, les voyageurs monterent le mont Breven, situé vis-à-vis la chaîne des glaciers. Arrivés au sommet avec des peines & des dangers, le coup-d'œil de cette suite de montagnes inaccessibles & blanchies se présenta à eux dans son étendue. Le mont Blanc la surpassait. " Cette chaîne, qu'il domine comme un géant, est composée de masses de rochers qui se terminent en pointes, ou aiguilles rangées comme des tentes dans un camp, allégées par une découpure, & des filamens de neiges & de glaces, qui, sans changer leur forme générale & majestueuse, leur donne une variété qui plaît., C'est sur cette montagne du Breven, élevée de douze cent toises au-dessus du niveau du lac, que M. de Saussure fut naturellement électrisé, à l'approche d'un orage, comme on a pu le voir dans les observations de l'abbé Rozier, tom. 2 d'octobre. Après avoir vu l'extérieur &

l'ensemble des glaciers, ils destinerent les suivans à en voir l'intérieur, & d'abord la vallée de glace du Montanvert, dite des bois. " C'est une vallée toute de glace, longue de plusieurs lieues, & large d'un quart. À la distance d'environ trois lieues, elle se divise en deux branches; celle à droite s'étend derrière les montagnes que commande le mont Blanc, & la seconde s'avance en tirant sur la gauche contre la Val-d'aoste. Une mer agitée avec véhémence, & qu'un gel subit saisirait, représente l'aspect de cette glacière; ses vagues durcies par les hyvers, sont coupées de fentes obliques d'un bleu clair & transparent, qui s'annoncent par un brillant éclat. Cette vallée est formée par de hautes montagnes terminées en aiguilles. Dans le fond se trouve le cristal environné d'une mousse verte. Il n'a pas la forme d'un dé, comme celui d'Amérique, mais d'un prisme à 6 ou 7 faces, terminé en pointes. . . . Les vieillards de Chamouny assurent qu'autrefois on pouvait pénétrer de l'extrémité de cette glacière à la Val-d'aoste; ce que l'accumulation des glaces a rendu à présent impossible. ,,

Deux causes paraissaient entretenir ces glaces éternelles, selon l'auteur. Le sol de la vallée de glace est élevé de six cents quatre-vingt-dix toises au-dessus du niveau du lac, hauteur

hauteur où les montagnes couvertes de neige qui l'entourent, rendent l'air très-vif, & l'hyver long. Secondement, sa situation du sud-est au nord-ouest, & les montagnes qui la couvrent au sud, n'y laissent passage que pendant quelques heures aux rayons du soleil, qui effleurent sa surface.

En lisant le détail de la marche de nos voyageurs jusqu'à l'extrémité de cette vallée coupée de fentes très-larges, qui sont autant d'abymes d'eau, on est, quoi qu'ils en disent, très-peu curieux de s'exposer, sans utilité pour les sciences, à des dangers si multipliés. Il faut admirer leur courage, plus que leur style. M. Bourrit a cru, qu'en entassant les comparaisons, les hyperboles, les épithètes, le Seuderi, en un mot, il s'éleverait jusqu'à la nature qu'il avait à peindre. Mais qu'il nous permette de lui dire, que tant d'écrivains, plus habitués que lui aux descriptions, ont senti combien l'enthousiasme est souvent au-dessous du talent; il est facile d'admirer, mais il ne l'est pas de rendre ce qui est admirable. Cette accumulation d'adjectifs & de métaphores, a jeté dans les narrés de M. Bourrit, une confusion & une prolixité fatigantes. Il ne reste de la lecture de ses chapitres, écrits avec le plus de prétention, que *verba & voces, præterea nihil*. Nous serions bien fâchés que

la vue des Alpes n'eût pas fait sur nous des sensations plus distinctes & plus fortes que l'ouvrage de M. Bourrit.

Comment concilier & concevoir, même avec le cerveau le plus enthousiaste, une vallée de glace nue, qui se présente sous la forme d'une magnifique cascade, telle qu'il est presque impossible de l'imaginer; un foyer qui darde ses rayons; un miroir où les objets se peignent avec des mélanges de couleurs, qui, nuancées, ravissaient les yeux; une merveille extraordinaire, un spectacle sublime, embelli par le contraste d'une montagne voisine de couleur foncée, & le tout terminé par des montagnes de cristal, & d'autres, dont les couleurs sont très-variées, &c?

Les mêmes images gigantesques & fausses, le même dérèglement d'imagination, regnent dans la description des différens glaciers qu'a parcourus l'auteur, & qui offrent une monotonie de phénomènes qui n'est point corrigée par un style plus sobre. Qu'on en juge par le tableau des sources de l'Arveron, ou petite Arve. C'est un palais magnifique, revêtu du plus beau cristal: c'est un temple majestueux, orné d'un portique & de colonnes: c'est une forteresse, & des tours flanquées à droite & à gauche: c'est une magnifique grotte couverte d'un dôme d'une hardie construction, séjour des enchanteurs, &c.

Brebeuf, & l'auteur du Caloandre, & Mlle. Scuderi, & Cyrano de Bergerac, auraient pu écrire comme cela; ce n'est ni *poesis*, ni *pictura*; & si l'on n'était pas assuré que l'on ne dira pas des talens de M. Bourrit, *us poesis, pictura*, sa relation préviendrait étrangement contre son imagination.

Il y a joint un extrait du voyage de M. de Luc au glacier de Buet, que nous avons inséré dans notre journal, & un précis de son retour à Geneve, par le Valais & la Suisse, où l'on ne trouve rien d'intéressant pour le naturaliste, l'historien & l'artiste. M. Bourrit n'a pas voulu, sans doute avec raison, répéter ce qu'avaient dit, de ces contrées sauvages & pittoresques, l'auteur d'un *voyage pittoresque aux glaciers*, dans lequel il n'y a rien de pittoresque, & plusieurs autres.

Les talens de M. Bourrit pour la peinture, méritaient certainement de l'encouragement & des égards. Toute défectueuse qu'est sa relation, on y voit cependant une ame susceptible, qui s'efforce de sentir; elle sera même nécessaire à ceux qui auront les estampes, & servira à les faire parler à la conception. Ceux qui ont vu ces estampes, nous ont unanimement assuré qu'elles étaient dignes, à tous égards, d'orner le cabinet des amateurs. Nous avons peu de morceaux

d'un genre aussi pittoresque & aussi neuf, & le peintre a su réunir le mérite de l'idée, & celui de l'exécution simple & savante. Elle est l'inverse de la relation, au moins dans les trois morceaux dont il l'a ornée.

Le reproche que M. Bourrit a fait dans sa préface, à l'un de ses compatriotes, d'avoir écrit le *voyage pittoresque aux glacières*, muni de sa relation, a donné lieu à une petite guerre entre les deux chantres du mont Blanc, qui n'a pas fait rire. On a jugé qu'il était aussi difficile de persiffler bien, que de bien décrire, & qu'il faut beaucoup d'esprit pour se quereller en public, sans se rendre ridicule.

Nous croyons devoir observer, à propos de cette multitude de petits voyages, de petites descriptions emphatiques, de petits détailleurs qui font des volumes sur un fétu, qui *mesurent*, comme l'écolier de Rabelais, *exactement le saut des puces*, & dont on se gorgé depuis quelque tems, qu'il est peu de genres où l'on doive s'essayer avec plus de timidité que dans le genre descriptif. On ne sent pas assez combien la nature est au-dessus de son imitation, même excellente; combien ses variétés & ses tons sont immenses à côté de nos vocabulaires; combien les choses sont plus grandes que les images; combien il faut de verve pour pé-

nétrer, développer, déduire des descriptions. Il est rare qu'on ne donne pas dans le phébus, ou le bel esprit. L'un rapetisse ses originaux, l'autre les exagère. N'est-ce pas dégrader l'art & la nature, de compater, par exemple, le lac de Geneve à une *jatte pleine d'eau*, comme le fait M. le chevalier de Boufflers dans ses petites lettres, qu'il a peut-être été le premier à apprécier? Qui justifie cet abus? Le goût dominant, qui veut de jolies, & non pas de grandes choses, & qui peut-être ne sent plus les unes ni les autres.

III. *Histoire de François Wills, ou la triom-
phe de la bienfaisance, par l'auteur du mi-
nistre de Wakefield; traduit de l'anglais.
2 part. Neuchâtel, 1774, chez la Société
Typographique.*

LA traduction du *ministre de Wakefield* a paru il y a quelques années. Ce roman, plein d'une sensibilité douce & naturelle, peint un homme accablé par toutes sortes de revers, sans que rien soit capable d'ébranler une ame toujours généreuse & compatissante. Il supporte sans effort les plus cruelles épreuves; dans les circonstances les plus fâcheuses, sa patience & sa gaité excitent

un sentiment qui console le lecteur, M. Goldsmith, auteur de cette production, est connu en Angleterre par d'autres ouvrages estimés en prose & en vers. Son nouveau roman de *Frangois Wilks* est inférieur au premier; mais on y trouve des scènes très-agréables; le fond en est intéressant, & se fait lire avec plaisir. La traduction assez négligée dans la première édition, a été corrigée dans celle-ci.

IV. DAN. LANGHANS *von den Lastern die sich an der gesundheit der menschen*. &c. c'est-à-dire, *Traité des vices dont l'homme est puni par la perte de sa santé*. Par M. DANIEL LANGHANS, D. M. Berné, chez M. Haller 1773.

ON donne au prédicateur une attention passagère; mais on est forcé, malgré soi, d'écouter un médecin qui montre par les faits, combien la morale est utile, & comment la plupart des vices portent avec eux leur punition. C'est le commentaire du *Raro antedotum sceleribus* d'Horace, mis, pour ainsi dire, en action. M. L. montre que l'ivrognerie, la gourmandise, l'incontinence, l'onanisme, l'oisiveté, la prodigalité, l'avarice, la vanité, l'orgueil, & l'ambition,

ont sur la santé de l'homme les plus funestes effets. Il indique ensuite les moyens les plus propres à y remédier. Il est peu de personnes à qui la lecture de cet ouvrage ne puisse être utile. Nous y reviendrons plus en détail.

V. *Die Naturgeschichte Helvetiens , &c.*
c'est-à-dire, *Histoire naturelle de la Suisse dans l'ancien monde.* Par M. GÖTTLIEB SIGISMUND GRÜNER. Berne, chez Wagner, 1773.

C'EST encore un ouvrage qui mérite une annonce plus détaillée. L'auteur prétend qu'avant le déluge, la Suisse était un lac salin, vraisemblablement couvert d'une croûte terreuse, autour duquel s'élevaient, comme des rochers ou des îles, les plus hautes montagnes des Alpes. Suivant cette hypothèse, cette croûte fut emportée par les eaux du déluge, & le lac forma les rivières qui prennent leur source dans nos montagnes. De-là ces amas de coquillages & d'autres substances marines qu'on trouve par-tout dans les Alpes.



VI. Séance de la Société économique de Berne.

LA Société économique de Berne tint le 6 avril son assemblée générale, dans laquelle on fit lecture des mémoires envoyés au concours, sur la question proposée l'année dernière : *le meilleur livre élémentaire sur les principes physiques de l'agriculture, à l'usage du peuple de la campagne*. Le prix de 40 ducats fut adjugé à M. Bertrand, pasteur à Orbe, déjà connu par un grand nombre d'ouvrages utiles. Nous ne doutons pas que cette dernière production si intéressante pour les amis de l'humanité, ne soit incessamment publiée.

Les questions proposées pour 1774, sont, 1°. *la meilleure description économique d'une paroisse, ou d'une contrée limitée par la nature même, par exemple, d'un vallon considérable*.

La société ne demande pas de description topographique proprement dite, mais une relation exacte des productions du pays, des différentes méthodes de cultiver les terres, & de l'emploi de leur produit. Elle veut uniquement s'instruire de ce qui a une influence immédiate sur l'économie rurale.

II. Question. *Quels sont les avantages & désavantages du messel comparé à la culture d'une seule espece de bled, & de la maniere la plus avantageuse de faire ce mélange, relativement à la diversité du sol & du climat.*

Chaque prix consistera en une médaille d'or du poids de 20 ducats.





SECONDE PARTIE.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

DE L'EUROPE.

- I. *Remarques sur l'essai général de tactique.*
Turin, chez les frères Meycends, 1773,
grand in-8°.

Dès que l'*essai général de tactique* de M. Gilbert parut en deux volumes in-8°, il attira l'attention de tous les militaires qui aiment à connaître leur métier, ou qui en sont instruits. M. de Maizeroi a publié un examen de cet ouvrage, & l'anonyme vient de donner ses remarques au public sur ce que M. Guibert enseigne par rapport à l'infanterie, renvoyant pour ce qui concerne la cavalerie, aux *Observations histori-*

ques & critiques sur les commentaires de Follard, & sur la cavalerie, par le comte de Brézé, 2, vol in-8°, avec 29 planches.

Notre dessein n'est pas de donner un extrait des judicieuses remarques que nous annonçons, & qui sont accompagnées de trois planches. Nous nous contentons de les indiquer à ceux que ces sortes de lectures doivent intéresser. Ils seront du moins satisfaits de l'honnêteté qui regne dans cette critique, & contens de la beauté de l'édition de cet ouvrage.

L'anonyme ne dit rien sur la préface, ou le discours préliminaire de M. Guibert, pièce éloquente qui ne peut qu'être lue avec le plus grand intérêt, par ceux même qui n'ont aucun goût pour l'art militaire.

A ces remarques, l'auteur anonyme a joint des *observations sur la guerre présente entre les Russes & les Turcs*, écrites en 1769. Ce manuscrit avait été communiqué à MM. les maréchaux de Biron & de Broglie, à M. le comte de Maillebois, & à M. le Blond. Il fut imprimé sur une copie inexacte & mutilée, & l'auteur s'est déterminé à publier lui-même ses observations avec plus de correction. On y voit dans la première partie une critique savante de la conduite des Turcs dans la campagne de 1769; & dans une

seconde, un jugement sur celle des généraux Russes.

L'auteur, qui paraît avoir bien vu & bien jugé, annonce les suites que devaient avoir les fautes des deux partis, & les événemens depuis 1769 semblent avoir justifié pleinement cette prévoyance.

Pour bien saisir tous les détails dans lesquels il entre, il faudrait avoir une carte topographique, qui fût exacte, sur-tout pour le cours des rivières & la vraie position des lieux; & il observe que l'on n'en a point encore de gravée qui soit fidelle.

Les Turcs, selon lui, auraient dû prévenir les Russes, & agir offensivement sur la Vistule & le Boristhène à la fois. Il considère le cours de ce dernier fleuve, qui, depuis l'extrémité occidentale de la Moldavie jusqu'à Bender, forme une ligne de frontière, qui offrait aux Ottomans les plus grands avantages pour la défense la plus belle. Il ne fallait pour cela que 50 mille hommes partagés en deux corps.

Abandonner aux Russes Choczim, sans qu'elle fût seulement investie, & par-là tout le Boristhène, c'est une autre faute capitale, que l'observateur reproche aux Turcs. L'abandon du Pruth & l'évacuation de la Moldavie entière ne sont pas moins reprehensibles, & ne devaient pas avoir des suites moins funestes.

Après tant de méprises , les Turcs auraient au moins dû couvrir la Valachie , & l'auteur leur en développe encore le plan , dans lequel nous ne le suivrons pas.

Mais il montre ensuite les sources des mauvais succès des Turcs , qui sont tombés dans la mollesse depuis les Amuraths & les Solimans , tandis que leurs ennemis ont perfectionné leur discipline. Les Turcs ne connaissent point de subordination ; ils n'ont ni baguettes de fer , ni cartouches , ni baïonnettes : ils ne tiennent ni rang , ni file ; il n'y a que les soldats du front qui puissent faire leur décharge. Les Janissaires , accoutumés à vivre en bourgeois , préfèrent le repos des villes aux périls de la guerre. Les Arnauts ne capitulent avec la Porte que pour six mois. Les troupes d'Asie n'arrivent qu'en juin , & se débandent en septembre , pour aller passer l'hiver dans leur pays. Les Lycaniens , Morlaques , &c. qui pourraient être de bonnes troupes légères , sont sans discipline. La cavalerie Turque , très-nombreuse , dont le choc est toujours impétueux , serait très-redoutable , si elle était disciplinée ; mais les Janissaires , qui ont toujours l'œil sur cette cavalerie , lâchent le pied dès qu'ils la voient repoussée. De ces cavaliers , il n'y a que 14 ou 15 mille Spahis qui soient payés ; c'est ce que l'on

nomme cavalerie réglée, ou Capculi; tout le reste sont des vailaux, Zayms, ou Timariots, sans solde, & qui doivent le service d'une campagne, comme autrefois les vailaux, du tems du gouvernement féodal, & comme la pospolite de Pologne. Chaque Zaym arme quatre hommes, il est le cinquieme; & un Timariot en entretient deux, il fait le troisieme. Ils marchent sous les ordres de leurs Bassats, comme les Polonais sous leurs Palatins. Armés à leur fantaisie & très-différemment, sans liaison entr'eux, ils abandonnent l'armée à la fin de la campagne. Tous ces cavaliers combattent en masses séparées, ensemble, ou tour à tour, selon que le hasard les forme.

Les Tartares composent la cavalerie la plus légère; hommes & chevaux sont infatigables. Si le cheval périt, coupé par morceaux, & meurtri sous la selle du cavalier, il sert encore de nourriture à son maître. On coupe les naseaux de ces chevaux, pour faciliter la respiration & favoriser leur course. Aucune riviere ne les arrête, ils les traversent à la nage. Si le grand-seigneur est à l'armée, le kan des Tartares y doit-être avec 60 mille chevaux; si c'est le vizir, il y en envoie 30 mille avec un fils, ou un neveu. Mais comme ils n'ont point de paie, le pillage est leur premier objet, & le service

pour l'armée n'est que l'accessoire.

L'artillerie Turque est nombreuse, mais trop lourde & plus mal servie. Ils n'ont que des pieces de parc, & point de canons attachés aux corps de troupes. Ils consomment inutilement une quantité immense de poudre, parce qu'ils sont dans l'ancienne erreur que la grandeur de l'effet est proportionel à la quantité de la poudre.

Ils n'ont point d'habiles ingénieurs pour fortifier leurs places, ni leurs camps. La castramétation, comme la tactique, sont des sciences profondes, dont ils ne connaissent pas les principes.

Les Turcs sont d'ailleurs toujours les derniers à entrer en campagne, & les premiers à l'abandonner.

Leur armée, souvent mal approvisionnée, est, outre cela, surchargée de valets, d'esclaves, & de marchands; ensorte que sur cent mille hommes, à peine y a-t-il quarante mille combattans.

S'ils sont battus, comme il n'y a jamais d'ordre de retraite prévu & arrangé, la défaite est par-là même totale, & toujours embarrassée par cette multitude d'hommes inutiles; le camp & les bagages deviennent nécessairement la proie du vainqueur.

Après avoir ainsi considéré les fautes des Turcs en 1769, & leurs causes, l'observateur,

dans la seconde partie de son mémoire, expose les méprises des Russes ; méprises qui devaient prolonger la guerre, comme l'avait prévu dès-lors l'auteur.

Le but des Russes devait être sans doute de surprendre avec célérité Choczim , & de s'emparer promptement de la Moldavie , sans laisser aux Turcs le tems de la dévaster, afin de pouvoir en vainqueur y revenir établir leurs quartiers d'hiver & s'y cantonner. Pour cela, il ne fallait pas passer le Niester si bas, ni laisser écouler un si long intervalle, ni revenir en Pologne. Mais l'observateur a-t-il réfléchi qu'un général doit prendre les mesures les plus sûres, & ne pas compter avec trop de confiance, ni de sécurité, sur la mal-habileté & la négligence du général, ni sur la lâcheté & l'insubordination des ennemis ?

Nous ne suivrons pas l'auteur dans ses autres remarques sur la conduite des généraux Russes, parce qu'elles demanderaient, pour être bien saisies, une connaissance exacte de la topographie, & une relation détaillée des mouvemens des deux armées. Sans ces secours, on ne saurait juger si le plan qu'il imagine que les Russes auraient dû former & suivre, aurait été le plus sûr & le meilleur. Il paraît du moins, chemin faisant, prescrire des maximes générales, bien

bien réfléchies, & cet ouvrage sera lu avec plaisir par tous les militaires instruits.

II. *Voyage fait par ordre du roi, en 1768 & 1769, à différentes parties du monde, pour éprouver en mer les horloges marines, inventées par M. FERDINAND BERTHOUD, &c. Publié par ordre du roi, par M. d'Evieux de Fleurieu, enseigne des vaisseaux de S. M., de l'académie royale de marine, & de celle des sciences, belles-lettres & beaux-arts de Lyon, 2 vol. in-4^o, avec cartes & figures. A Paris, de l'imprimerie royale, 1773.*

LE titre seul de cet ouvrage en fait connaître l'importance & le but ; les détails qu'il renferme annoncent les talens de l'auteur, un travail immense de sa part, le zèle le plus éclairé & le plus soutenu pour perfectionner l'art de la navigation dans toutes ses parties, & rendre par-la un service essentiel à l'humanité. La supériorité enfin de son exécution typographique, prouve l'attention que le ministère de France donne à des objets si intéressans.

Nous avons rendu compte ailleurs des travaux & des découvertes faites par M. Ferdinand Berthoud * pour parvenir à dé-

* Voy. *Journal Helvétique de janv. 1774.*

terminer mécaniquement la longitude sur mer. S. M. ayant fait l'acquisition de deux horloges marines, travaillées par cet habile artiste, ordonna qu'elles fussent éprouvées avec assez d'exactitude pour qu'on ne pût plus révoquer en doute le degré d'utilité qu'elles pouvaient procurer aux navigateurs. Ce soin fut confié à M. d'Eveux de Fleurieu, & l'ouvrage que nous annonçons justifie pleinement un choix si honorable. Il était indispensable de donner à une telle épreuve toute l'authenticité & la rigueur possible. Quant au premier point, dit l'auteur dans l'introduction, ces deux horloges n'ont jamais été déplacées pendant toute la durée du voyage. Elles étaient sous trois clefs remises à des personnes différentes, qui dressaient un procès-verbal de chaque observation; & quant à la rigueur, l'épreuve a eu lieu pendant 376 jours; plusieurs coups de vents essuyés, des roulis presque continus, dont l'étendue passait quelquefois 45 degrés, toutes les vicissitudes de la température de l'air, depuis le terme de la congélation jusques au 25^e degré de chaleur du thermomètre de Réaumur, l'humidité pénétrante des brumes du grand banc de Terre-neuve, dans lesquelles on a navigé pendant plusieurs jours consécutifs; enfin, toutes les causes physiques

qui peuvent altérer la justesse des horloges marines, se sont réunies pour éprouver celles dont il était question. On a réitéré les mêmes observations, en repassant par les mêmes ports, après un intervalle de tems considérable; mais ces machines étant destinées à être portées sur des vaisseaux de guerre, il fallait éprouver si le jeu de l'artillerie ne causerait pas un ébranlement capable de les déranger. On fit donc faire cinq décharges consécutives & simultanées de tous les canons de la frégate qui portait celles de M. F. Berthoud. Ces explosions produisirent des secousses si fortes que les ferrures de l'armoire qui renfermait les deux horloges en furent arrachées, & cependant on se convainquit par des observations sûres, qu'elles n'avaient causé aucun dérangement, ni dans le mécanisme de ces horloges, ni même dans leur mouvement. Il ne restait donc plus qu'à déterminer le degré de justesse de ces machines relativement à la fixation de la longitude. Sans entrer dans les détails que contient à cet égard le recueil des observations faites par MM. de Fleurieu & Pingré qui accompagnait le premier dans ce voyage, il suffira de dire que l'erreur a toujours été & dans toutes les circonstances, moindre que les limites qui lui avaient été assignées par Newton lui-même, dans le comité célèbre

dont son avis forma le résultat, & auquel le parlement d'Angleterre souscrivit, c'est-à-dire, constamment plus petite que d'un demi degré en 42 jours; & même l'une de ces horloges, marquée à n° 8, dans la construction de laquelle l'artiste prenait le plus de confiance, n'a donné qu'une erreur de deux tiers de degré après les 287 jours, qui se sont écoulés depuis le départ de l'isle d'Aix jusqu'au retour dans ce lieu-là, ce qui ne ferait qu'un huitième de degré pour six semaines. Il paraît en quelque sorte impossible de parvenir à une plus grande précision. Nous ne pouvons nous dispenser d'ajouter que, dès l'année 1770, S. M. satisfait des premières épreuves qu'avaient subies les horloges marines de M. F. Berthoud, voulut l'attacher à son service, en lui accordant un brevet & des appointemens, avec la qualité d'horloger mécanicien du roi & de la marine; qu'il est actuellement occupé à la construction de 12 horloges marines pour le compte du roi; que S. M. Catholique lui en a aussi demandé huit pour le service de ses vaisseaux.

Mais on ne doit pas croire que le voyage dont nous rendons compte, se soit borné à éprouver deux montres marines. Les vues de l'auteur embrassent tout ce qui peut tendre à perfectionner la navigation; & comme

il feroit impossible d'analyfer un ouvrage de ce genre, qui doit être lu en entier par tous ceux qui fe destinent au fervice de mer, nous nous contenterons de dire que le premier vol. contient , 1°. le journal des horloges marines , ou la fuite de quatorze vérifications faites de leur marche ; 2°. le journal de la navigation & les fecours que ces horloges ont fournis pour l'affurer , avec un examen critique de plusieurs cartes marines précédemment employées. On trouve dans le 2e vol. 1°. les observations astronomiques faites dans le cours de l'épreuve ; 2°. un appendice contenant des instructions fur la maniere d'employer les horloges marines pour déterminer les longitudes : article essentiel , & qui n'avait point encore été traité convenablement. Ce n'est point fans éprouver une juſte admiration que l'on ſe représente tous les travaux auxquels MM. de Fleurieu & Pingré n'ont pas craint de ſe livrer , même en s'expoſant à tous les périls d'une longue navigation. L'auteur déclare qu'il recevra avec ſatisfaction le reproche d'avoir mis dans ſon ouvrage trop d'observations , de procès-verbaux & de calculs. Des ſentimens ſi nobles , des procédés ſi généreux caractériſent le citoyen , & lui aſſurent la reconnaissance de tous ceux qui , appelés à naviger ſur mer , devront aux

lumieres qu'il leur communique, de nouveaux moyens de diminuer les dangers attachés à leur état.

III. *Fragmens sur l'Inde, sur l'histoire générale, & sur la France.* 1re & 2e partie.

LES deux parties de ce recueil intéressant ont paru successivement dans le cours de l'année 1773.* Pour les faire connaître, nous nous bornerons aux articles 14 & 15 de la seconde. Ils regardent la S. Barthelemi & la révocation de l'édit de Nantes. On y retrouve les mêmes principes & les mêmes vérités que l'auteur a si souvent répétées avec autant de force que d'humanité, en différens endroits de ses ouvrages : principes & vérités si souvent méconnues, mais si importantes qu'on ne saurait trop souvent y revenir.

Il parut, en 1758, un ouvrage sans nom de lieu ni d'auteur, mais que l'on fait avoir été écrit par l'abbé de Caveyrac, imprimé à Paris, & distribué par divers prélats de France, dans le royaume, contenant une apologie de Louis XIV sur la révocation de l'édit de Nantes, & une dissertation sur la journée de la S. Barthelemi.

Dans cette dissertation l'auteur veut prouver ces quatre propositions :

* Voy. *Journal Helvétique*, septemb. 1773.

- 1°. Que la religion n'y a eu aucune part.
- 2°. Que ce fut une affaire de proscription.
- 3°. Qu'elle n'a dû regarder que Paris.
- 4°. Qu'il y a péri beaucoup moins de monde qu'on n'a écrit.

1°. Non, sans doute, ce ne fut pas la religion de Jésus-Christ qui médita & exécuta le massacre de la S. Barthelemi ; ce fut le fanatisme le plus exécrationnable. La religion est humaine, parce qu'elle est divine : elle prie pour les errans, & ne les extermine pas ; elle n'égorge point ceux qu'elle doit instruire. Mais si on entend ici par religion ces querelles sanguinaires de religion, ces guerres intestines, qui couvrirent de cadavres la France entière pendant plus de 40 années, il faut avouer que cet effroyable abus de la religion arma les mains qui commirent les meurtres de la S. Barthelemi. Voy. *Encyclopédie d'Yverdun*, art. S. Barthelemi. Oui, le fanatisme religieux arma la moitié de la France contre l'autre. Il faut le redire & le crier tous les ans le 24 août, afin que nos neveux ne soient jamais tentés de renouveler religieusement les crimes de nos détestables peres.

2°. *Que ce fut une affaire de proscription.* Quelle affaire ! proscrire ses propres sujets, ses meilleurs capitaines, ses parens, le prince de Condé, Henri IV, depuis le restaurateur

de la France, le héros & le pere de la nation, qui n'échappa qu'à peine à cette horrible boucherie ! On dit une affaire de finance, une affaire d'honneur ; mais qui avait jamais entendu parler d'affaires de proscription ou de carnage ? Il est vrai que ce fut une proscription cruelle, & c'est ce qui excitera toujours nos cris & nos larmes.

Mais on laissa au peuple fanatique & barbare le soin de choisir ses victimes. Le fils pouvait assassiner son pere, ou plonger le couteau dans les mammelles qui l'avaient allaité. Chacun pouvait impunément assouvir sa haine ou sa vengeance particuliere. Il n'est que trop vrai qu'on égorga des femmes & des enfans. *Les charrettes, chargées de corps morts, de damoiselles, femmes, filles & enfans, étaient menées & déchargées dans la riviere. Quelle affaire !*

3°. *Que cette affaire n'a jamais dû regarder que Paris.*

Si cette affaire n'avait jamais dû regarder que la capitale, pourquoi la cour envoyait-elle des ordres à tous les gouverneurs des provinces, des villes, de répandre par-tout le sang des sujets ? Il y en eut qui s'en excusèrent, les seigneurs de Saint-Herem, d'Ortes, d'Ognon, de la Guiche, de Gordes, &c. Pourquoi le massacre fut-il exécuté dans tout le royaume, par-tout où les chefs n'eurent

pas de répugnance à obéir ? Comment oser contredire des contemporains aussi respectables qu'Auguste de Thou, le duc de Sully, &c ?

4°. *Qu'il y a péri beaucoup moins de monde qu'on ne l'a écrit.*

L'archevêque Péréfixe pousse jusqu'à 100 mille le nombre des victimes frappées dans la proscription de Charles IX. Le sage de Thou réduit ce nombre à 70 mille. Prenons la moyenne proportionnelle arithmétique, nous aurons 85 mille. Quelle affaire encore une fois !

On fait que, rougissant peu-après de cet horrible attentat, la cour chercha à en étouffer la mémoire ; qu'elle retira ses ordres, autant qu'elle le put ; qu'elle désavoua même l'action ; qu'on cacha avec soin les cadavres ; qu'on les jeta dans les rivières. Est-il étonnant qu'on ne puisse savoir avec précision le nombre des victimes ? Mais si ce que l'on en a pu découvrir monte à 100, à 85, à 70 mille seulement, nous pouvons conclure que le nombre en fût bien plus considérable, & il est surprenant que M. l'abbé, environ deux siècles après, prétende qu'il en a péri moins qu'on ne l'a écrit.

Voyons s'il raisonne mieux sur la révocation de l'édit de Nantes.

Nous n'examinerons pas la question, si

les contraventions réelles ou prétendues des réformés contre l'édit de Nantes , ont donné le droit à Louis XIV de révoquer cet édit perpétuel , qu'il avait juré de maintenir.

Qu'on lise l'histoire avec impartialité, on y verra que les catholiques avaient plus d'une fois formé des entreprises injustes ou cruelles contre les réformés, malgré la foi des traités, dans des tems où la cour n'avait pas assez de force pour réprimer les défordres dans les provinces ; que la cour elle-même, séduite par les partis qui se faisaient continuellement la guerre, avait violé ou révoqué formellement plusieurs articles du traité ; que les protestans de leur côté se crurent autorisés à se défendre, & à défendre les droits de l'humanité violés envers eux ; qu'ils portèrent toutes leurs justes plaintes à la cour sans aucun succès ; qu'entraînés par les circonstances, les huguenots réduits au désespoir, firent plusieurs fautes condamnables ; enfin, que le clergé catholique préparant de loin cette révocation, accusait sans cesse les réformés de contraventions & faisait rendre de tems en tems des édits contr'eux. Voilà au vrai l'histoire malheureuse de l'intérieur de la France depuis 1598 en 1685. M. l'abbé de Caveyrac peut déguiser des faits, en supprimer d'autres, taire certaines circonstances ; en exagérer d'autres,

surprendre ainsi des esprits déjà prévenus ; mais il ne saurait en imposer à des personnes qui lisent l'histoire sans prévention.

Est-il plus véridique , ou mieux instruit , lorsqu'il veut persuader qu'il n'y a eu aucune violence dans les dragonades , les empoisonnemens , les galeres , les gibets & les échafauds ; que les réformés méritaient d'être ainsi maltraités ; qu'il n'en sortit pas du royaume 50 mille ; qu'ils emportèrent peu d'argent ; qu'ils n'établirent point ailleurs des manufactures , dont aucun pays n'avait besoin , &c. &c. . . . ?

Jugeons de tous ces allégués par quelques petits détails qui pourront faire juger du reste.

Il n'y a pas , dit-il , 50 familles Françaises à Geneve. On lui prouve qu'il y en a plus de 1000 , sans parler de celles qui sont éteintes , ou qui sont passées dans d'autres par les femmes.

S'il s'est trompé sur les autres pays de 1 à 20 , comme ici , ces 50 mille réfugiés pourront bien être portés à un million , & nous disons très-hardiment que depuis 1683 & 1684 que le refuge a commencé , jusqu'en 1774 , leur nombre pourrait bien monter à deux millions. Nous avons vu , en 1726 , en 1745 , en 1746 , en 1752 , jusqu'en 1755 , ce même refuge se renouveler , à l'occasion

de diverses procédures intentées à ces époques , mais aujourd'hui sagement suspendues.

M. l'abbé ne parle pas du pays de Vaud , dont la population de ce qui appartient au canton de Berne seul, est de 112346 ames. Or, j'ai sous les yeux un dénombrement exact & détaillé des réfugiés qui se trouvaient établis dans ce petit pays de Vaud en 1693 , & dans Berne la capitale du canton , il y avait 6086 ames. J'ai les sommaires d'un autre dénombrement, fait cinq ans après , en 1698 ; le nombre total y est de 8454 personnes.

M. de Caveyrac niera-t-il ces faits , comme il ose révoquer en doute les 20 mille réfugiés que le roi de Prusse déclare avoir été reçus dans ses états par le grand électeur , son grand-pere ?

M. l'abbé récuse de même le témoignage de tous les intendants de provinces de France & des ambassadeurs, qui, témoins de la décadence des manufactures du royaume , & de leur transplantation dans les pays étrangers , en avaient formé de justes plaintes.

Il prétend que ceux qui s'expatrièrent, n'étaient que des *gueux*. Mais les Laroche-foucault , les Bourbons - Malausc , les la Force , les Ruvigny, les Schomberg , tant d'autres officiers principaux , qui servirent

sous le roi Guillaume & la reine Anne, étaient-ils des gueux? Des régimens entiers, dont tous les officiers étaient de la noblesse française, méritent-ils cette qualification? Tant de gentilshommes, dont les noms subsistent encore en Angleterre, en Allemagne, en Hollande, en Suisse, ont-ils été des gueux?

Si M. l'abbé veut dire par-là que grand nombre ont abandonné leur fortune dans le royaume & qu'on l'a retenue, c'est une injustice de plus à la charge du gouvernement, dont il prétend faire l'apologie.

Il est vrai qu'il sortit plusieurs familles pauvres, qui furent généreusement secourues par les rois d'Angleterre, de Prusse, & de Danemarck, par les princes de l'Empire, par les Suisses protestans, par leurs freres même les réfugiés, qui concoururent à faire des établissemens en leur faveur, dont les fonds subsistent encore dans plusieurs de ces pays.

Mais ces pauvres qui défricherent dans le Brandebourg, ainsi que l'atteste le roi de Prusse, en Angleterre, en Amérique, au cap de Bonne-Espérance, en Allemagne, en Suisse, auraient-ils été inutiles en France? L'orient & l'occident, les extrémités de l'ancien & du nouveau monde, virent leurs travaux & leurs larmes. Ces pauvres, qui ont établi par-tout les mêmes manufactures

que Colbert avait créées & resserrées dans la France , n'ont-ils fait aucun tort à leur injuste patrie ?

IV. *Der Professor* , ou *le Professeur* , in-8°.

C'EST le titre entier de la brochure que nous avons sous les yeux ; & on n'y a marqué ni l'année , ni le lieu de l'impression. Il paraît pourtant que c'est un ouvrage périodique ; la première pièce qui a 90 pages , est partagée en quatre articles , dont nous allons tirer quelques idées propres à faire connaître le but de cette nouvelle production. Le titre l'indique déjà d'une manière vague. Il s'agit de déterminer les connaissances véritablement essentielles , tant à ceux qui enseignent , qu'à ceux qui s'instruisent dans le dessein d'en enseigner d'autres à leur tour , ou d'exercer des emplois qui exigent un savoir réel , tels que la jurisprudence , la médecine , &c. Pour mieux faire sentir l'importance de ses préceptes , l'auteur trace des caractères détaillés , où l'on peut voir les défauts de ceux qui parviennent à ces postes sans avoir acquis les connaissances nécessaires , & les conséquences qui en résultent.

Il y a ici une double erreur , ou extrémité , entre lesquelles il s'agit de tenir un juste

milieu ; & l'auteur en trace assez bien la route. Les uns croient que le savoir fait tout ; & que quand on a acquis dans le cours de ses études, cette érudition qu'un étudiant appliqué peut remporter des leçons de ses maîtres , on a par-là même l'aptitude à toutes les fonctions des places auxquelles on aspire. Cependant ces places ne sont jamais dignement remplies que par ceux qui connaissent aussi le monde & les hommes qui méditent & raisonnent, qui ont du goût, & sur-tout qui partent des principes de l'humanité , de la bienveillance & de la bienfaisance. Ceux qui se jettent dans l'autre extrémité , prétendent qu'avec un sens droit & de bonnes intentions, on peut se passer du savoir qui n'est qu'un vain fatras ; & les efforts qu'on a faits pour le décréditer depuis un certain tems , produisent des effets qui deviennent journellement plus sensibles.

Voici un des caractères destinés à combattre le premier de ces préjugés , & à montrer que le savoir seul ne fait pas le magistrat. " Le docteur Flavius est , de l'aveu de tout le monde , un jurisconsulte très-versé dans toutes les parties du droit. Il a fait une étude particulière des loix Romaines , & il a une grande connaissance de toutes les antiquités qui y répandent du jour. Sa dissertation inaugurale est un traité dans les

formes , qui tient une place honorable parmi les ouvrages de ce genre ; il n'y a pas long-tems qu'on l'a réimprimée en Hollande dans un recueil. Il a lu pendant dix ans dans les colleges de l'université de H. espérant que cela le menerait à une place de professeur ; mais la préférence qu'on donna à un docteur plus ancien qui avait lu onze ans , lui fit prendre un autre parti , & chercher un emploi de pratique. De bonnes recommandations & la réputation de son savoir , lui procurerent le baillage de U... précisément lorsqu'il était dans sa quarantième année. Mais la littérature est toujours demeurée son penchant favori , & sa principale occupation. Il a publié , il n'y a qu'un an , un petit volume de conjectures sur trois loix Romaines. Sa chambre d'audience n'est pourtant pas un lieu étranger pour lui , il y préside & y décide en homme très-éclairé , & qui joint même à ses lumières l'expérience & le talent de la pratique. Tout ce qu'il fait est dans la plus exacte légalité , & il a peu d'égaux dans l'habileté à dresser des rapports. En un mot , il tient tout ce qui est du ressort de sa place , dans le meilleur ordre. Mais dès qu'on lui parle d'équité & de mesures propres à contribuer au bien-être des hommes , dès qu'on le tire de la procédure & des ordonnances , il ne fait aucune attention

à ce qu'on lui dit ; ce sont, à son avis , des bagatelles , dont il ne faut pas étourdir mal-à-propos les oreilles d'un juge. Quand il a passé ses quatre heures sur son siege de justice , il se renferme le reste du jour , & demeure aussi invisible qu'un roi de Perse. Parler aux parties dans sa chambre , écarter les avocats , accommoder de petits différends , sont à ses yeux de vraies illégalités. Je n'ai point de tems pour cela , dit-il , & mes instructions ne le portent pas. Sur-tout , rien ne lui déplaît & ne le dépite plus que les affaires de police , dont il est pourtant chargé dans une ville assez peuplée & dans vingt-trois villages.

On comprend aisément qu'un jurisconsulte qui n'a que des loix en tête , & qui ne se représente les hommes que sous les dénominations de *Titus* & de *Minus* , & de *Cajus* & de *Sempronius* , est bientôt dégoûté d'affaires sur lesquelles le patriotisme doit influer beaucoup plus que la jurisprudence. Pour peu qu'avec cela il ait de cette bile qui s'engendre dans le cabinet , elle ne manquera pas de le dominer. Tel est *Flavius* , des entretiens proprement dits le démontent ; & cependant il ne saurait toujours les éviter , quoiqu'on craigne beaucoup de l'aborder. Les pauvres sur-tout , redoutent son aspect : & cependant il est le directeur de

trois maisons de charité; il prétexte toujours des affaires, & en prend droit de congédier avec rudesse tous ceux qui s'adressent à lui. Dans le tems de la cherté, il ne s'est montré rien moins qu'ami des hommes; il est vrai qu'il avait beaucoup à faire; tantôt il fallait veiller sur les convois de bled, tantôt régler les taxes, examiner si le prix du pain & de la bierre y étaient conformes, soulager les pauvres, réprimer les mendians, s'opposer à des maladies régnantes, recueillir des aumônes, les distribuer, lire les requêtes des nécessiteux, en un mot, se dévouer au soulagement de la république. *Ah! plut à Dieu, s'écriait-il, que je fusse mort de faim à l'université au milieu de mes livres & de mes disciples, plutôt que d'être en proie à cette canaille! Est-ce pour cela que j'ai tant étudié? „*

V. *Eloge de M. DE LA CONDAMINE.*

LES amis des lettres apprendront avec intérêt la mort de M. de la Condamine, cet homme célèbre, qui avait conservé dans un âge très-avancé, & au milieu des infirmités qui l'avaient assailli, une gaité précieuse, & cette douceur si rare dans les vieillards, si agréable à ceux qui les entourent. La

qu'il laissait vacante à l'académie Française , vient d'être donnée à M. l'abbé de Lille, traducteur élégant de géorgiques. Cet auteur s'était mis sur les rangs , en 1772 , avec M. Suard , pour succéder à MM. Bignon & Duclos. L'académie qui les avait élus , reçut ordre de procéder à un nouveau choix. Les raisons qui avaient donné lieu à l'exclusion de deux hommes de lettres estimables , n'ont subsisté que jusqu'après l'élection de MM. de Brequigny & de Beauzée ; on leur rendit la liberté de se mettre sur les rangs pour les premières places vacantes ; ils furent consolés , en attendant , par la part que prit le public à la disgrâce qu'ils n'avaient point méritée , & par son empressement à applaudir au choix de l'académie , & à les juger , comme elle , dignes de l'honneur qui leur avait été destiné. M. l'abbé de Lille vient d'être dédommagé ; le tems donnera la même satisfaction à M. Suard ; la réception du premier se fera incessamment , nous nous empresserons d'en rendre compte ; en attendant , nous donnerons ici une épitaphe de M. de la Condamine ; c'est la première fleur que nous sachions qui ait été jetée sur son tombeau ; elle est de M. Houreau , qui a vu de fort près le défunt académicien , dont il était le secretaire.

Son cœur avec transport aima la vérité ;
 Ses travaux , ses vertus assurent sa mémoire ;
 Il vécut assez pour sa gloire ,
 Et trop peu pour l'humanité.

On sait que M. de la Condamine s'est surtout immortalisé par le voyage qu'il a fait à l'Equateur, pour l'accroissement des sciences. Le journal en fut imprimé au Louvre en 1751. Mais nos lecteurs liront avec plaisir le précis que nous allons en donner d'après un auteur moderne (*) qui a voulu rendre ce dernier hommage à celui que les lettres viennent de perdre.

“ M. de la Condamine s'embarque à la Rochelle , en 1735 , aborde à la Martinique , traverse par terre l'île de Saint-Domingue , arrive à Porto-Bello , remonte la rivière de Chagre , passe à Panama , débarque à Manta , suit la côte , se rend à Quito par la rivière d'Esmeraldas ; observe , dessine , trace des cartes , des méridiennes ; prend tour à tour la lunette , le barometre , la boussole , la pendule , le quart de cercle , &c ; fait quatre cents lieues de Quito à Lima , capitale du Nouveau Monde , par un pays moitié montagnés , moitié plaines ; retourne à Quito , gravit sur le plus haut

† (*) L'inoculation , poeme , en quatre chants , par M. L. R.

sommet de Pitchincha, qui fait partie de la Cordiliere des Andes, 2400 toises au-dessus du niveau de la mer, & 970 au-dessus de Quito; y dresse un observatoire au milieu des neiges, y passe trois semaines exposé au froid le plus piquant, 600 toises au-dessus des nuages qui lui cachaient la terre; va reconnaître un terrain sur le volcan de Sincoulagoa, est assailli d'un orage & d'une grêle dont les grains étaient de la grosseur d'une noix, observe le volcan de Sangai tout en feu, & voit couler un torrent de soufre & de bitume enflammé au travers des neiges dont la montagne est couronnée; passe deux jours entiers, seul & sans ses guides qui avaient pris la fuite, à Cotopaxi, sous une tente couverte de neige, sans feu, sans lumière & sans eau, pressé par la soif & pénétré de froid; erre deux ans sur les montagnes de la Cordiliere, au travers des rayins, des précipices, des rochers, des sables mouvans, de la neige, des brouillards, du verglas & du vent; passe rapidement & en peu d'heures, à mesure qu'il monte ou qu'il descend, des ardeurs de la zone torride aux douceurs de la tempérée, & de celle-ci aux frimats de la glaciale; pose, de distance en distance, avec des peines & des fatigues incroyables, sur une longueur de quatre - vingt lieues, des

signaux emportés plusieurs fois par les ouragans, ou enlevés par les Indiens. Trois fois la tente est renversée & brisée par l'orage sur la même montagne. Il est témoin à Cuenca d'une émeute générale contre les voyageurs Français. Il voit un de ses compagnons tomber percé de coups, & court risque lui-même de perdre la vie. Il intente aux meurtriers un procès criminel qui dure trois ans ; il en poursuit plusieurs autres pour vols & dénis de justice. On lui en fait un pour s'opposer à la construction de deux pyramides qu'il veut faire élever. A force de soins, d'écrits & d'activité, il le gagne ; & ces pyramides, monumens & preuves des opérations, ces pyramides qui coûtent deux ans de travail, sont enfin placées aux deux extrémités de la base, prise dans la plaine d'Yarouqui, & renversées bientôt après son départ. Il perd connaissance & tombe deux fois de sa hauteur, en regardant sa pendule. Il essuie tant de tremblemens de terre qu'il s'y accoutume ; il escalade le sommet de Pitchincha, sondant la profondeur de la neige, où il enfonçait au-dessus du genou ; & , pendant qu'il observe l'intérieur du volcan, il voit s'enflammer celui de Cotopaxi, où il campait quelques jours auparavant.

Après sept ans de fatigues & de travaux ,

le moment désiré de son départ est arrivé ; lorsque , rentrant chez lui pour la dernière fois , il trouve la porte de son cabinet forcée , & ne voit plus une cassette qui renfermait ses papiers & son argent. Ainsi , le fruit de tant d'années & de tant de courses allait être perdu en un moment ; heureusement il recouvre ses journaux. Il part enfin ; il traverse des chemins qui lui font regretter les ravins de la Cordiliere. Il arrive à Cuenca , passe à Tarqui , où il observe pendant six mois ; prend la route de Jaën , suit , durant quinze jours , un chemin coupé de rivières , hérissé de montagnes , bordé de précipices , barré par des ronces , des arbres & des branchages entrelacés ; il est tourmenté par les insectes , exposé à des pluies continuelles , qui , jointes aux chaleurs , corrompent toutes ses provisions ; passe le même torrent vingt-deux fois en un jour , ayant de l'eau jusqu'à l'arçon de la selle , perdant pied quelquefois , voyant ses mules emportées avec leur charge , & son bagage tout mouillé ; passe huit jours avec des sauvages , s'embarque sur une rivière qui se jette dans le Maragnon , dans l'endroit où il commence à être navigable , s'abandonne sur un radeau au fil rapide de ce fleuve immense ; rencontre des roches escarpées , où il se voit près d'être brisé ; est entraîné dans des tour-

billons d'eau , sans rame & sans gouvernail ; traverse le fameux Pongo , détroit dont on ne parle qu'avec frayeur à Quito , & dont aucun voyageur ne risque le passage. Son radeau s'accroche à une grosse branche au milieu de la nuit , tandis que la rivière décroît à vue d'œil. Il se voit au moment de rester suspendu , mais il coupe la branche & remet le navire à flot. Il traverse un pays de cinq cents lieues , où un caillou est aussi rare qu'un diamant , & dont les sauvages n'ont pas l'idée d'une pierre ; leve la carte de la rivière des Amazones , s'arrête chez les Yameos , qui ne comptent que jusqu'à trois , & dont l'arme est une sarbacane où ils ajustent des fleches empoisonnées ; voit les Omaguas qui pressent entre deux planches la tête de leurs enfans ; les habitans de Pévas , dont les joues sont criblées de trous qui servent d'étui à des plumes d'oiseau de toutes couleurs , & dont les oreilles sont monstrueuses ; essuie plusieurs tempêtes , passe des missions Espagnoles aux missions Portugaises ; voit les sept bouches de l'Yupura , rivière dont les bords sont habités par des antropophages ; reçoit à Coari un témoignage certain sur les femmes guerrieres que le voyageur *Orellana* rencontra le long des bords du Maragnon , rencontre qui lui fit donner à ce fleuve le nom de rivière des

Amazones. Il voit la plus grande isle du monde formée par ce fleuve, l'Orénoque & la riviere Noire. C'est là qu'on a long-tems cherché le lac d'or de Parima & la ville de Manoa del Dorado, qui n'ont jamais existé. Il trouve les marées sensibles par le gonflement des eaux du fleuve, à deux cents lieues de son embouchure; il voit à Topayos les tristes & misérables restes de la vaillante nation de Tupinambas, qui dominait, il y a deux siècles, dans le Brésil. Il y fait l'acquisition de quelques-unes de ces pierres vertes, si rares, si recherchées à cause de leurs prétendues vertus. Il passe enfin dans un bras détourné de l'Amazone, qui le conduit au Para, ville Portugaise. Après avoir traversé sur cette riviere l'Amérique méridionale de l'est à l'ouest, & fait en quatre mois un trajet de 1100 lieues, avant lui évaluées à 1700, il s'embarque de nouveau, traverse la riviere du Para de trois lieues de largeur, fait un grand nombre d'observations à cette capitale de la colonie Portugaise, dont il détermine la longitude, côtoie l'isle de Joannès, tourne la pointe redoutable de Maguari, s'arrête neuf jours, de peur de rencontrer les grandes marées, dans une isle déserte, au milieu des boues. Après la pleine-lune, il échoue sur un banc de vase, la mer se retire, & le canal reste à sec pendant

sept jours à la vue du cap de Nord. Les grandes marées le remettent à flot avec le plus grand danger. Il voit enfin l'embouchure du fleuve qu'il a parcouru, embouchure large de cinquante lieues. Du cap de Nord il arrive par mer à Cayenne. Là, il est attaqué d'une maladie de langueur & de la jaunisse, tristes fruits de neuf années de fatigues, d'étude & de voyages. Les alternatives fréquentes de froid & de chaud lui avaient déjà causé une fluxion violente, qui lui fit perdre l'organe de l'ouïe; mais les connaissances qu'il a acquises & qu'il nous a communiquées, ses découvertes, la célébrité de son nom, & sur-tout les services qu'il a rendus au public, sont bien capables de le consoler de cette perte. Ce n'est pas à lui de se plaindre comme *Erasme*, qui disait n'avoir retiré aucun fruit de ses veilles & de ses ouvrages, *præter lippitudinem & calculos* *. Enfin, M. de la Condamine, après un séjour de six mois à Cayenne, se rendit

* C'est-à-dire, la gravelle & la chassie, maladie des yeux. *Erasme*, le plus bel esprit & l'homme le plus savant de son siècle, naquit à Rotterdam le 28 octobre 1467, & mourut à Bâle le 12 juillet 1536, âgé de soixante-huit ans. M. de la Condamine est mort à Paris le 4 du mois de février 1774, à l'âge de soixante-quatorze ans.

à Surinam , où il s'embarqua pour Amsterdam. „

VI. *A mirror for inoculators , &c. Miroir pour les inoculateurs , ou essai , dans lequel on montre par voie d'introduction , combien le genre humain est facile à se laisser tromper ; on applique ensuite ces observations à l'inoculation , & on prouve que cette pratique est contraire à la nature , à la raison , à l'écriture sainte , à la liturgie de l'église , & même à la prière qui nous a été enseignée par notre Seigneur & Sauveur J. C. Par un ami de la religion , telle qu'elle est établie par la loi. A Londres , chez Crowder , in-8º.*

Ces argumens naturels , rationnels , théologiques & canoniques , contre l'inoculation , sont véritablement merveilleux ; nous en donnerons un essai ; le théologien qui combat cette pratique , affirme que *l'inoculation est une idolatrie* , & c'est ainsi qu'il le prouve. “ Vous avez vu Satan employer ses insinuations les plus fortes pour tromper les hommes & les conduire à l'idolatrie ; il essaya même la séduction sur notre divin Maître , qui , malgré ses promesses imposantes , dédai-

gna de l'adorer. On a beau dire qu'en se faisant inoculer , on n'adore point le diable ; cela n'en impose point à Dieu ; pourquoi cherche-t-on à se donner la petite vérole , avant qu'elle vienne naturellement ? C'est pour conserver la beauté des femmes ; & n'est-ce pas préférer sa beauté à tout , se faire un dieu de son visage , & ressembler à ceux auxquels l'écriture reproche de se faire un dieu de leur ventre ? „ Tout le reste de cet essai est écrit de ce ton.

VII. *L'emploi du tems dans la solitude ; par l'auteur des entretiens d'une ame pénitente avec son Créateur.* A Paris , 1774 , chez Humblot , libraire , rue S. Jacques , in-12.

LES ouvrages ascétiques se multiplient depuis quelque tems ; ce ne sont pas cependant les moins difficiles ; leur but est de nourrir la piété , de fournir des sujets de réflexions solides aux ames pieuses qui n'ont pas toujours l'avantage de savoir réfléchir par elles-mêmes , & de les mettre sur la voie. La plupart des auteurs qui se sont chargés de leur procurer ce secours , l'ont fait avec plus de zèle que de talens ; ils ont épuisé tout ce que leur offre la mysticité , & les expressions

même qu'elle a consacrées ; & ils n'ont rien produit de solide & d'attachant ; leurs efforts se sont réduits à des mots présentant peu d'idées, ou à des réflexions seches, peu capables d'en produire de nouvelles, & propres à rétrécir l'ame & le cœur, si nous pouvons nous exprimer ainsi.

Cet *emploi du tems dans la solitude*, n'a pas les défauts que nous venons de relever ; l'auteur n'a rien imaginé, rien pensé ; il a mis à profit les pensées d'autrui ; il a puisé dans les sermons d'un de nos prédicateurs les plus célèbres du commencement de ce siècle ; il n'a fait que les copier, pour ainsi dire, & les fondre tout entiers dans ce volume. Son ouvrage a en même tems le mérite d'édifier & d'offrir des choses ; il le doit au parti qu'il a pris, & nous exhortons ceux qui voudront en entreprendre de semblables, à faire comme lui.

VIII. *Essai sur la taille des arbres fruitiers, & particulièrement du pêcher, par une société d'amateurs.* Paris, 1774.

CETTE brochure est enrichie de planches très-bien gravées, par le moyen desquelles le cultivateur le moins instruit peut très-aisément former le plus bel espalier possible

& le plus fécond. Elle se trouve à Paris, chez Langlois, libraire, rue du Petit-Pont S. Jacques.

IX. La Société royale d'agriculture de Limoges.

LA société royale d'agriculture de Limoges vient de publier un programme qui paraît avoir été retardé bien long-tems, puisqu'elle y rend compte de la distribution du prix qu'elle donna en 1768 au mémoire de M. Joyeuse l'ainé, ancien écrivain de la marine à Marseille, sur l'histoire des charançons; il y a long-tems que ce mémoire estimable est imprimé & connu.

La société avait proposé, dans le même tems, un prix pour celui qui développerait la meilleure manière d'estimer exactement les revenus des fonds dans les différens genres de culture; mais ce sujet intéressant n'a point été traité: dans tous les mémoires qu'elle a reçus, personne n'est entré dans la question. Elle propose le même sujet pour l'année 1776; le prix sera double, & donné dans le mois de janvier; le concours est ouvert à tout le monde, & la question est assez intéressante pour mériter l'attention des économistes.

L'année prochaine, la société adjugera une

médaille d'or de 300 liv. au meilleur mémoire *sur la comparaison de l'emploi des chevaux & de celui des bœufs pour la culture.* Cette comparaison est intéressante ; elle fera juger des terrains qui exigent de préférence une de ces especes d'animaux plutôt que l'autre ; il est certain que le laboureur trouve des avantages à préférer le bœuf, dont la force est connue, le service sûr tant qu'il peut travailler, & qui, lorsqu'il ne le peut plus, est encore de défaite. Il n'a pas cet avantage avec le cheval, qui n'a plus de prix dès qu'il n'a plus de force. La société prévient qu'elle attend de la part des auteurs, des expériences plutôt que des dissertations ; les Résultats doivent être tirés de calculs détaillés & réels ; on doit observer avant d'écrire, & n'écrire que d'après l'observation, en éloignant tout système idéal qui peut être brillant, mais n'avoir aucune utilité.

Il n'y a que les membres de la société qui soient exclus du concours ; les mémoires peuvent être écrits en français ou en latin ; on n'en fixe point l'étendue ; le sujet a besoin de développemens, on lui donnera tous ceux qu'on jugera nécessaires. Les auteurs suivront les formalités prescrites par toutes les académies ; ils ne se feront point connaître ; ils mettront à leur ouvrage un numéro & une devise, & ils les répéteront dans

le billet cacheté qui contiendra leur nom. On délivrera le prix à l'auteur de l'ouvrage couronné, sur la présentation du *récépissé* de son mémoire.

Les pièces seront adressées à M. l'intendant de la généralité de Limoges, qui enverra les *récépissés* du secrétaire de la société aux adresses que lui indiqueront les auteurs; celles qui concourront pour le prix qui doit être distribué l'année prochaine, doivent être remises à la société avant le mois de décembre prochain; on a jusqu'au même mois de décembre 1775 pour le concours du prix de 1776.



 TROISIEME PARTIE.

 PIECES FUGITIVES.

I. *Anecdote.* *

DEPUIS quelques années j'avais eu le bonheur de m'envelopper de toute ma famille. L'union, la joie, la reconnaissance étaient la récompense continuelle des sacrifices que cet entour exigeait, & me consolait de l'injure extérieure que des méchans faisaient dès-lors a mes sentimens.

* La bruyante affaire de M. Caron de Beaumarchais avec M. Gozman, conseiller de la Grand-Chambre, a été rapportée dans les papiers publics. Les mémoires que le premier a publiés ont été accueillis avec avidité par la multitude, & censurés avec éclat par le Parlement. Le ton de malignité qui y regne, le persiflage indécent que l'auteur s'y est permis, ne saurait être applaudi des personnes sensées, qui savent que le ridicule peut s'exercer sur les sujets les plus graves, attaquer les personnes les plus respectables. Mais il

De cinq sœurs que j'avais, deux confiées dès leur jeunesse par mon pere à l'un de ses correspondans d'Espagne, ne m'avaient laissé d'elles qu'un souvenir faible & doux, quelquefois ranimé par leur correspondance.

En février 1764, mon pere reçoit de sa fille aînée une lettre pleine d'amertume, dont voici la substance.

" Ma sœur vient d'être outragée par un homme aussi accrédité que dangereux. Deux fois, à l'instant de l'épouser, il a manqué de parole, & s'est brusquement retiré, sans daigner même excuser sa conduite; la sensibilité de ma sœur offensée, l'a jetée dans un état de mort dont il y a beaucoup d'apparence que nous ne la sauverons pas: tous ses nerfs se sont retirés, & depuis six jours elle ne parle plus.

faut convenir que *M. de Beaumarchais* y montre un esprit enjoué, un style coulant, agréable & facile, &, plus que tout cela, une ame ferme, capable de soutenir les coups du sort, & de surmonter la méchanceté, l'artifice & la violence des hommes. L'anecdote suivante, dans laquelle il joue un si beau rôle, lui fait honneur, & les noms respectables qu'il cite, ne permettent pas de douter qu'il ne soit vrai. C'est lui-même qui parle dans son quatrième mémoire contre *M. Goetzman*, d'où ce morceau est tiré. Nous ne doutons pas qu'il ne soit agréable à nos lecteurs.

Le déshonneur que cet événement verse sur elle, nous a plongées dans une retraite profonde, où je pleure nuit & jour, en prodigant à cette infortunée des consolations que je ne suis pas en état de prendre pour moi-même.

Tout Madrid fait que ma sœur n'a rien à se reprocher.

Si mon frere avait assez de crédit pour nous faire recommander à M. l'ambassadeur de France, S. Ex. mettrait à nous protéger, une bonté de prédilection, qui arrêterait tout le mal qu'un perfide nous fait, & par sa conduite & par les menaces, &c. . . . »

Mon pere vient me trouver à Versailles, & me remet, en pleurant, la lettre de sa fille. Voyez, mon fils, ce que vous pouvez pour ces deux infortunées, *elles ne sont pas moins vos sœurs que les autres.*

Je me sentis aussi ému que lui au récit de la terrible situation de ma sœur. Hélas! mon pere, lui dis-je, quelle espece de recommandation puis-je obtenir pour elles? qu'irai-je demander? qui sait si elles n'ont pas donné lieu, par quelques fautes qu'elles nous cachent, à la honte qui les couvre aujourd'hui? J'oubliois, reprit mon pere, de vous montrer plusieurs lettres de notre ambassadeur à votre sœur ainée, qui annoncent la plus haute estime pour l'une & pour l'autre.

Je lisais ces lettres , elles me rassuraient ; & la phrase , *elles ne sont pas moins vos sœurs que les autres* , me frappant jusqu'au fond du cœur , ne pleurez point , dis-je à mon père , je prends un parti qui peut vous étonner , mais qui me paraît le plus certain , comme le plus sage.

Ma sœur aînée indique plusieurs personnes respectables , qui déposeront , dit-elle , à son frère à Paris , de la bonne conduite & de la vertu de sa sœur. Je veux les voir ; & si leur témoignage est aussi honorable que celui de M. l'ambassadeur de France , je demande un congé , je pars , & ne prenant conseil que de la prudence & de ma sensibilité , je les vengerai d'un traître , ou je les ramène à Paris partager avec vous ma modique fortune.

Le succès de mes informations m'échauffe le cœur ; alors sans autre délai je reviens à Versailles , apprendre à mes augustes protectrices qu'une affaire aussi douloureuse que pressée exige ma présence à Madrid , & me force de suspendre toute espèce de service auprès d'elles.

Etonnées d'un départ aussi brusque , leur bonté respectable va jusqu'à vouloir être instruites de la nature de ce nouveau malheur. Je montre la lettre de ma sœur aînée : *partez & soyez sage* , fut l'honorable encourage-

ment que je reçus des princesses ; *ce que vous entreprenez est bien , & vous ne manquerez pas d'appui en Espagne , si votre conduite est raisonnable.*

Mes apprêts furent bientôt faits. Je craignais de ne pas arriver assez tôt pour sauver la vie à ma pauvre sœur. Les plus fortes recommandations auprès de notre ambassadeur me furent prodiguées , & devinrent l'incalculable prix de quatre ans de soins employés à l'amusement de Mesdames.

A l'instant de mon départ je reçois la commission de négocier en Espagne une affaire très-intéressante au commerce de France. M. Duverney, touché du motif de mon voyage, m'embrasse & me dit : " allez , mon fils , sauvez la vie à votre sœur. Quant à l'affaire dont vous êtes chargé , quelque intérêt que vous y preniez , souvenez - vous que je suis votre appui : je l'ai promis publiquement à la famille royale , & je ne manquerai jamais à un engagement aussi sacré. Je m'en rapporte à vos lumières , voilà pour deux cents mille francs de billets au porteur , que je vous remets pour augmenter votre consistance personnelle par un crédit de cette étendue sur moi „

Je pars & vais nuit & jour de Paris à Madrid. Un négociant Français, feignant d'avoir affaire à Bayonne , mais engagé secrètement

par ma famille de m'accompagner & de veiller à ma sûreté, m'avait demandé une place dans ma chaise.

J'arrive à Madrid le 18 mai 1764 à onze heures du matin. J'étais attendu depuis quelques jours ; je trouvai mes sœurs entourées de leurs amis , à qui la chaleur de ma résolution avait donné le desir de me connaître.

A peine les premières larmes sont-elles épanchées , que m'adressant à mes sœurs : ne soyez pas étonnées , leur dis-je , si j'emploie ce premier moment pour apprendre l'exakte vérité de votre malheureuse aventure ; je prie les honnêtes gens qui m'environnent , & que je regarde comme mes amis , puisqu'ils sont les vôtres , de ne pas vous passer la plus légère inexactitude. Pour vous servir avec succès , il faut que je sois fidèlement instruit.

Le compte fut exact & long. A ce récit , la sensibilité de tout le monde justifiant la mienne , j'embrassai ma jeune sœur & lui dis : à présent que je fais tout , mon enfant , sois en repos ; je vois , avec plaisir , que tu n'aimes plus cet homme-là ; ma conduite en devient plus aisée , dites-moi seulement où je puis le trouver à Madrid. Chacun élève sa voix & me conseille de commencer par aller à Aranjuès , voir M. l'ambassadeur , dont la prudence consommée devait diriger mes

démarches dans une affaire aussi épineuse, notre ennemi étant excessivement soutenu par les relations que sa place lui donnait avec des gens fort puissans; je ne devais rien hasarder à Madrid avant d'avoir eu l'honneur d'entretenir son Excellence à Aranjuès.

Cela va bien, mes amis, car je vous regarde tous comme tels; procurez-moi seulement une voiture de route, & demain je vais saluer M. l'ambassadeur à la cour. Mais ne trouvez pas mauvais que je prenne, avant de le voir, quelques instructions essentielles à mon projet : la seule chose en laquelle vous puissiez tous me servir, est de garder le secret sur mon arrivée jusqu'à mon retour d'Aranjuès.

Je fais tirer promptement un habit de mes malles, & m'ajustant à la hâte, je me fais indiquer la demeure de Dom Joseph Clavico (a), garde des archives de la couronne, & j'y cours; il était sorti : l'on m'apprend l'endroit où je puis le rencontrer, & dans le salon même d'une dame chez laquelle il était, je lui dis, sans me faire connaître, qu'arrivé de France le jour même, & chargé de quelques commissions pour lui, je lui demandais

(a) Ce mot, qui s'écriit Clavijo, se prononce à-peu-près Clavico; je le fais imprimer ainsi pour la facilité de la lecture.

la permission de l'entretenir le plutôt possible. Il me remit au lendemain matin à neuf heures, en m'invitant au chocolat que j'acceptai pour moi & le négociant Français qui m'accompagnait.

Le lendemain, 19 mai, j'étais chez lui à huit heures & demie; je le trouvai dans une maison splendide, qu'il me dit appartenir à Dom Antonio Portugais, l'un des chefs les plus estimés des bureaux du ministère, & tellement son ami, qu'en son absence il usait librement de sa maison comme de la sienne propre.

“ Je suis chargé, monsieur, lui dis-je, par une société de gens de lettres, d'établir, dans toutes les villes où je passerai, une correspondance littéraire avec les hommes les plus savans du pays. Comme aucun Espagnol n'écrit mieux que l'auteur des feuilles appelées *le Pensador* (a), à qui j'ai l'honneur de parler, & que son mérite littéraire a fait même assez distinguer du roi pour qu'il lui confiât la garde d'une de ses archives, j'ai cru ne pouvoir mieux servir mes amis, qu'en les liant avec un homme de votre mérite „

Je le vis enchanté de ma proposition. Pour mieux connaître à quel homme j'avais affaire, je le laissai long-tems discourir sur les avan-

(a) En français, *le Penseur*.

tages que les diverses nations pouvaient tirer de pareilles correspondances. Il me caressait de l'œil ; il avait le ton affectueux ; il parlait comme un ange , & rayonnait de gloire & de plaisir.

Au milieu de sa joie , il me demande à mon tour quelle affaire me conduisait en Espagne ? Heureux , disait-il , s'il pouvait m'y être de quelque utilité. “ J'accepte avec reconnaissance des offres aussi flatteuses , & n'aurai point , monsieur , de secrets pour vous ,..

Alors voulant le jeter dans un embarras dont la fin seule de mon discours devait le tirer , je lui présentai de nouveau mon ami. Monsieur , lui dis-je , n'est pas tout-à-fait étranger à ce que je vais vous dire , & ne fera pas de trop à notre conversation. Cet exorde le fit regarder mon ami avec beaucoup de curiosité.

“ Un négociant Français , chargé de famille & d'une fortune assez bornée , avait beaucoup de correspondans en Espagne. Un des plus riches , passant à Paris il y a neuf ou dix ans , lui fit cette proposition : donnez-moi deux de vos filles , que je les emmène à Madrid , elles s'établiront chez moi : garçon âgé , sans famille , elles feront le bonheur de mes vieux jours , & succéderont au plus riche établissement de l'Espagne.

„ L'ainée, déjà mariée, & une de ses sœurs lui furent confiées. En faveur de cet établissement, leur père se chargea d'entretenir cette nouvelle maison de Madrid de toutes les marchandises de France qu'on lui demanderait.

„ Deux ans après, le correspondant mourut, & laissa les Françaises sans aucun bienfait, dans l'embarras de soutenir toutes seules une maison de commerce. Malgré ce peu d'aïssance, une bonne conduite & les graces de leur esprit leur conserverent une foule d'amis qui s'empresserent à augmenter leur crédit & leurs affaires. (Ici je vis *Clavico* redoubler d'attention.)

„ A-peu-près dans ce même tems, un jeune homme, natif des isles Canaries, s'était fait présenter dans la maison. (Toute sa gaieté s'évanouit à ces mots qui le désignaient.) Malgré son peu de fortune, les dames lui voyant une grande ardeur pour l'étude de la langue française & des sciences, lui avaient facilité les moyens d'y faire des progrès rapides.

„ Plein du desir de se faire connaître, il forme enfin le projet de donner à la ville de Madrid le plaisir tout nouveau pour la nation, de lire une feuille périodique dans le genre du Spectateur Anglais; il reçoit de ses amis des encouragemens & des secours de

toute nature. On ne doute point qu'une pareille entreprise n'ait le plus grand succès : alors , animé par l'espérance de réussir à se faire un nom , il ose se proposer ouvertement pour épouser la plus jeune des Françaises.

„ Commencez , lui dit l'ainée , par réussir ; & lorsque quelque emploi , faveur de la cour , ou tel autre moyen de subsister honorablement , vous aura donné le droit de songer à ma sœur , si elle vous préfère à d'autres prétendans , je ne vous refuserai pas mon consentement. (Il s'agitait étrangement sur son siege en m'écoutant ; & moi , sans faire semblant de m'en appercevoir , je poursuivis ainsi :)

„ La plus jeune , touchée du mérite de l'homme qui la recherchait , refuse divers partis avantageux qui s'offraient pour elle ; & préférant d'attendre que celui qui l'aimait depuis quatre ans , eût rempli les vœux de fortune que tous ses amis osaient espérer pour lui , l'encourage à donner sa première feuille philosophique sous le titre imposant du *Pensador*. (Ici je vis mon homme prêt à se trouver mal.)

„ L'ouvrage , continuai-je avec un froid glacé , eut un succès prodigieux ; le roi même , amusé de cette charmante production , donna des marques publiques de bienveillance

à l'auteur. On lui promit le premier emploi honorable qui vaquerait. Alors il écarta tous les prétendans à sa maîtresse, par une recherche absolument publique. Le mariage ne se retardait que par l'attente de l'emploi qu'on avait promis à l'auteur des feuilles. Enfin, au bout de six ans d'attente d'une part, de soins & d'affiduités de l'autre, l'emploi parut, & l'homme s'enfuit. (Ici l'homme fit un soupir involontaire, & s'en appercevant lui-même, il en rougit de confusion ; je remarquais tout sans cesser de parler.)

„ L'affaire avait trop éclaté pour qu'on pût en voir le dénouement avec indifférence. Les dames avaient pris une maison capable de contenir deux ménages, les bans étaient publiés. L'outrage indignait tous les amis communs, qui s'employèrent efficacement à venger cette insulte : M. l'ambassadeur de France s'en mêla ; mais lorsque cet homme apprit que les Françaises employaient les protections majeures contre lui, craignant un crédit qui pouvait renverser le sien, & détruire en un moment sa fortune naissante, il vint se jeter aux pieds de sa maîtresse irritée. A son tour il employa tous ses amis pour la ramener ; & comme la colere d'une femme trahie n'est presque jamais que de l'amour déguisé, tout se raccommoda ; les préparatifs d'hymen recommencerent, les bans se pu-

blierent de nouveau, l'on devait s'épouser dans trois jours. La réconciliation avait fait autant de bruit que la rupture. En partant pour S. Hildephonse, ou il allait demander à son ministre la permission de se marier : mes amis, dit-il, conservez-moi le cœur chancelant de ma maîtresse jusqu'à ce que je revienne du *Sitio - real*, & disposez toutes choses de façon qu'en arrivant je puisse aller au temple avec elle „.

Malgré l'horrible état où mon récit le mettait, incertain encore si je racontais une histoire étrangère à moi, ce Clavico regardait de tems en tems mon ami, dont le sang-froid ne l'instruisait pas plus que le mien. Ici je renforçai ma voix en le fixant, & je continuai :

“ Il revient en effet de la cour le sur-lendemain ; mais au lieu de conduire sa victime à l'autel, il fait dire à l'infortunée qu'il change d'avis une seconde fois, & ne l'épousera point. Les amis indignés courent à l'instant chez lui ; l'insolent ne garde plus aucun ménagement, & les défie tous de lui nuire, en leur disant que, si les Françaises cherchaient à le tourmenter, elles prissent garde à leur tour qu'il ne les perdît pour toujours dans un pays où elles étaient sans appui.

„ A cette nouvelle, la jeune Française tomba dans un état de convulsions qui fit

craindre pour sa vie. Au fort de leur désolation, l'ainée écrivit en France l'outrage public qui leur'avait été fait. Ce récit émut le cœur de leur frere au point que , demandant aussitôt un congé pour venir éclaircir une affaire aussi embrouillée, il n'a fait qu'un saut de Paris à Madrid : & ce frere, *c'est moi*, qui ai tout quitté, patrie, devoirs, famille , état, plaisirs, pour venir venger en Espagne une sœur innocente & malheureuse ; c'est moi qui viens, armé du bon droit & de la fermeté , démasquer un traître, écrire en traits de sang son ame sur son visage ; & ce traître , *c'est vous* ,..

Qu'on se forme le tableau de cet homme étonné, stupéfait de ma harangue , à qui la surprise ouvre la bouche & y fait expirer la parole glacée ; qu'on voie cette physionomie radieuse , épanouie sous mes éloges , se rembrunir par degrés, ses yeux s'éteindre , ses traits s'allonger , son teint se plomber.

Il voulut balbutier quelques justifications. “ Ne m'interrompez pas, monsieur ; vous n'avez rien à me dire, & beaucoup à entendre de moi. Pour commencer , ayez la bonté de déclarer devant monsieur, qui est exprès venu de France avec moi , si par quelque manque de foi , légèreté , faiblesse , aigreur ou quelque autre vice que ce soit , ma sœur a mérité le double outrage que vous avez eu la cruauté

de lui faire publiquement. --- *Non, monsieur, je reconnais Dona Maria, votre sœur, pour une demoiselle pleine d'esprit, de graces & de vertus.* --- Vous a-t-elle donné quelque sujet de vous plaindre d'elle depuis que vous la connaissez ? --- *Jamais, jamais.* --- Eh, pourquoi donc, monstre que vous êtes, lui dis-je en me levant, avez-vous eu la barbarie de la traîner à la mort, uniquement parce que son cœur vous préférerait à dix autres plus honnêtes & plus riches que vous ? --- *Ab ! monsieur, ce sont des instigations, des conseils, si vous saviez....* --- Cela suffit,,.

Alors me retournant vers mon ami, "vous avez entendu la justification de ma sœur, allez la publier. Ce qui me reste à dire à monsieur, n'exige plus de témoins,, Mon ami fort; Clavico bien plus étonné se leve à son tour, je le fais rasseoir. --- " A présent, monsieur, que nous sommes seuls, voici quel est mon projet, & j'espère que vous l'approuverez:

„ Il convient également à vos arrangements & aux miens que vous n'épousiez pas ma sœur; & vous sentez que je ne viens pas ici faire le personnage d'un frere de comédie, qui veut que la sœur se marie : mais vous avez outragé à plaisir une femme d'honneur, parce que vous l'avez cru sans soutien en pays étranger; ce procédé est celui d'un mal-

honnête homme & d'un lâche. Vous allez donc commencer par reconnaître , de votre main , en pleine liberté, toutes vos portes ouvertes & vos gens dans cette salle , qui ne nous entendront point parce que nous parlerons français , que vous êtes un homme abominable, qui avez trompé , trahi , outragé ma sœur , sans aucun sujet ; & votre déclaration dans mes mains , je pars pour Aranjues , où est mon ambassadeur ; je lui montre l'écrit , je le fais ensuite imprimer ; après-demain la cour & la ville en seront inondés : j'ai des appuis considérables ici , du tems & de l'argent ; tout sera employé à vous faire perdre votre place , à vous poursuivre de toute manière & sans relâche , jusqu'à ce que le ressentiment de ma sœur apaisé , m'arrête & qu'elle me dise , hola.

Je ne ferai point une telle déclaration , me dit Clavico d'une voix altérée. --- Je le crois , car peut-être à votre place ne la ferais-je pas non plus. Mais voici le revers de la médaille. Ecrivez ou n'écrivez pas ; de ce moment je reste avec vous ; je ne vous quitte plus ; je vais par-tout où vous irez , jusqu'à ce qu'impatienté d'un pareil voisinage , vous soyez venu vous délivrer de moi derrière *Buenretiro* *. Si je suis plus heureux que

* L'ancien palais des rois d'Espagne à Madrid.

vous, monsieur, sans voir mon ambassadeur, sans parler à personne ici, je prends ma sœur mourante entre mes bras, je la mets dans ma voiture, & je m'en retourne en France avec elle. Si au contraire le sort vous favorise, tout est dit pour moi; j'ai fait mon testament avant de partir; vous aurez eu tous les avantages sur nous; permis à vous alors de rire à nos dépens. Faites monter le déjeûner. „

Je sonne librement : un laquais entre, apporte le chocolat. Pendant que je prends ma tasse, mon homme absorbé se promène en silence, rêve profondément, prend son parti tout de suite, & me dit :

“ M. de Beaumarchais, écoutez-moi. Rien au monde ne peut excuser ma conduite envers mademoiselle votre sœur. L'ambition m'a perdu; mais si j'eusse prévu que *Donna Maria* eût un frere comme vous, loin de la regarder comme une étrangere isolée, j'aurais conclu que les plus grands avantages devaient suivre notre union. Vous venez de me pénétrer de la plus haute estime; & je me mets à vos pieds, pour vous supplier de travailler à réparer, s'il est possible, tous les maux que j'ai faits à votre sœur. Rendez-la moi, monsieur, & je me croirai trop heureux de tenir de vous ma femme & le pardon de tous mes crimes. — Il n'est plus tems; ma

sœur ne vous aime plus : faites seulement la déclaration , c'est tout ce que j'exige de vous ; & trouvez bon après , qu'en ennemi déclaré je venge ma sœur au gré de son ressentiment ,.

Il fit beaucoup de façons , & sur le style dont je l'exigeais , & sur ce que je voulais qu'elle fût toute de sa main , & sur ce que j'insistais à ce que les domestiques fussent présents pendant qu'il écrirait : mais comme l'alternative était pressante , & qu'il lui restait encore je ne fais quel espoir de ramener une femme qui l'avait aimé , sa fierté se soumit à écrire la déclaration suivante , que je lui dictais en me promenant dans l'espece de galerie où nous étions.

DÉCLARATION , dont j'ai l'original.

Je soussigné Joseph Clavijo , garde d'une des archives de la couronne , reconnais qu'après avoir été reçu avec bonté dans la maison de madame Guilbert , j'ai trompé mademoiselle Caron , sa sœur , par la promesse d'honneur mille fois réitérée de l'épouser , à laquelle j'ai manqué , sans qu'aucune faute ou faiblesse de sa part ait pu servir de prétexte ou d'excuse à mon manque de foi ; qu'au contraire , la sagesse de cette demoiselle , pour qui j'ai le plus profond respect , a toujours été pure & sans tache. Je reconnais que , par ma conduite , la

légèreté de mes discours , & par l'interprétation qu'on a pu y donner ; j'ai ouvertement outragé cette vertueuse demoiselle , à laquelle je demande pardon par cet écrit fait librement & de ma pleine volonté , quibique je me reconnaisse tout-à-fait indigne de l'obtenir ; lui promettant toute autre especé de réparation , qu'elle pourra desirer , si celle-ci ne lui convient pas. Fait à Madrid , & écrit tout de ma main , en présence de son frere , le 19 mai 1764.

Signé , JOSEPH CLAVIJO.

Je prends le papier , & lui dis en le quittant : je ne suis point un lâche ennemi , monsieur ; c'est sans ménagement que je vais venger ma sœur. Je vous en ai prévenu. Tenez-vous bien pour averti de l'usage cruel que je vais faire de l'arme que vous m'avez fournie. --- Monsieur , je crois parler au plus offensé , mais au plus généreux des hommes : avant de me diffamer , accordez-moi le moment de tenter un effort pour ramener encore une fois *Dona Maria* : c'est dans cet unique espoir que j'ai écrit la réparation que vous emportez ; mais avant de me présenter , j'ai résolu de charger quelqu'un de plaider ma cause auprès d'elle : & ce quelqu'un , c'est vous. --- Je n'en ferai rien. --- Au moins vous lui direz le repentir amer que vous avez apperçu en moi. Je borne à cela

toutes mes sollicitations. A votre refus, je chargerai quelqu'autre de me mettre à ses pieds. -- Je le lui promis.

Le retour de mon ami chez ma sœur avait porté l'alarme dans tous les esprits. En arrivant je trouvai les femmes éplorées & les hommes très-inquiets : mais au compte que je rendis de ma séance, à la vue de la déclaration, les cris de joie, les embrassemens succéderent aux larmes ; chacun ouvrait un avis différent ; les uns opinaient à perdre Clavico, les autres penchaient à lui pardonner ; d'autres s'en rapportaient à ma prudence, & tout le monde parlait à la fois. Mais ma sœur se s'écrier : *non jamais , jamais , je n'en entendrai parler : courez , mon frere , à Aranjues : allez voir l'ambassadeur , & dans tout ceci gouvernez-vous par ses conseils.*

Avant de partir pour la cour, j'écrivis à Clavico que ma sœur n'avait pas voulu entendre un seul mot en sa faveur, & que je m'en tenais au projet de la venger & de le perdre. Il me fit prier de le voir avant mon départ, & je me rendis librement chez lui. Après mille imprécations contre lui-même, toutes ses prières se bornèrent à obtenir de moi qu'il allât pendant mon absence avec un ami commun parler à ma sœur aînée, & que je ne rendisse son déshonneur public qu'à mon retour, s'il n'avait pas obtenu son

pardon. Je partis pour Aranjuès.

M. le marquis d'Offun, notre ambassadeur, aussi respectable qu'obligeant, après m'avoir marqué tout l'intérêt qu'il prenait à moi en faveur des augustes recommandations qui lui étaient parvenues de France, me dit : La première preuve de mon amitié, monsieur, est de vous prévenir que votre voyage en Espagne est de la dernière inutilité quant à l'objet de venger votre sœur ; l'homme qui l'a insultée deux fois par sa retraite inopinée, n'eût jamais osé se rendre aussi coupable, s'il ne se fût pas cru puissamment soutenu. Quel est votre dessein ? Espérez-vous lui faire épouser votre sœur ? — Non, monsieur, je ne le veux pas : mais je prétends le déshonorer. --- Et comment ? --- Je lui fis le récit de mon entrevue avec Clavico, qu'il ne crut qu'en lisant son écrit que je lui présentais.

Eh bien, monsieur, me dit cet homme respectable, un peu étonné de mon action, je change d'avis à l'instant. Celui qui a tellement avancé les affaires en deux heures, est fait pour les terminer heureusement. L'ambition avait éloigné Clavico de Mlle. votre sœur ; l'ambition, la terreur ou l'amour le lui ramenant. Mais à quelque titre qu'il revienne, le moins d'éclat qu'on puisse faire en pareille occasion, est toujours le mieux.

Je ne vous cache pas que cet homme est fait pour aller loin ; & sous ce point de vue , c'est peut-être un parti très-avantageux. A votre place je vaincrais ma sœur sur ses répugnances , & profitant du repentir de Clavico , je les marierais promptement. --- Comment , monsieur , un lâche ? --- Il n'est un lâche que s'il ne revient pas de bonne foi. Mais ce point accordé , ce n'est qu'un amant repentant. Au reste , voilà mon avis , je vous invite à le suivre , & même je vous en saurai gré , par des considérations que je ne puis vous expliquer.

Je revins à Madrid , un peu troublé des conseils de M. le marquis d'Ossun. A mon arrivée , j'appris que Clavico était venu , accompagné de quelques amis communs , se jeter aux pieds de mes sœurs ; que la plus jeune , à son arrivée , s'était enfuie dans sa chambre , & n'avait plus voulu reparaître ; & l'on me dit qu'il avait conçu beaucoup d'espérance de cette colere fugitive. J'en conclus à mon tour qu'il connaissait bien les femmes , douces & sensibles créatures , qu'un peu d'audace mêlée de repentir trouble à coup sûr étrangement , mais dont le cœur ému n'en reste pas moins disposé en faveur de l'humble audacieux qui gémit à leurs pieds , d'autorité.

Depuis mon retour d'Aranjuès , ce Clavico

desira me voir tous les jours, me rechercha, m'enchantait par son esprit, ses connaissances, & sur-tout par la noble confiance qu'il paraissait avoir en ma médiation. Je le servais de bonne foi ; nos amis se joignaient à moi ; mais le profond respect que ma pauvre sœur paraissait avoir pour mes décisions, me rendait très-circonspect à son égard ; c'était son bonheur, & non sa fortune, que je desirais ; c'était son cœur, & non sa main, que je voulais forcer.

Le 25 mai, Clavico se retira brusquement du logis de M. Portugais, & fut se réfugier au quartier des Invalides, chez un officier de sa connaissance. Cette retraite précipitée ne m'inspira d'abord aucun ombrage, quoiqu'elle me parût singulière. Je courus au quartier ; il alléguait, pour motif de cette retraite, que M. Portugais étant un des plus opposés à son mariage, il comptait me donner la plus haute preuve de la sincérité de son retour, en quittant la maison d'un si puissant ennemi de ma sœur. Cela me parut si probable & si délicat, que je lui sus un gré infini de sa retraite aux Invalides. Le 26 mai j'en reçus la lettre suivante.

COPIE de la lettre de Clavico, dont j'ai
l'original.

Je me suis expliqué, monsieur, d'une ma-

niere très-précise sur la ferme intention où je suis de réparer les chagrins que j'ai causés involontairement à Mlle. Caron ; je lui offre de nouveau de l'épouser , si les mal-entendus passés ne lui ont pas donné trop d'éloignement pour moi. Mes propositions sont très-sinceres. Toute ma conduite & mes démarches tendent uniquement à regagner son cœur , & mon bonheur dépendra du succès de mes soins ; je prends donc la liberté de vous sommer de la parole que vous m'avez donnée de vous rendre le médiateur de cette heureuse réconciliation. Je sais qu'un galant homme s'honore en s'humiliant devant une femme qu'il a offensée ; & que tel qui croit s'avilir en demandant excuse à un homme , a bonne grace de reconnaître ses torts aux yeux d'une personne de l'autre sexe. C'est donc en connaissance de cause que j'agis dans toute cette affaire. L'assurance libre & franche que je vous'ai donnée , monsieur , & la démarche que j'ai faite pendant votre voyage d'Aranjuez auprès de Mlle. votre sœur , peuvent me faire un certain tort dans l'esprit des personnes qui ignorent la pureté de mes intentions ; mais j'espère que , par un exposé fidele de la vérité , vous me ferez la grace d'instruire convenablement tous ceux que l'ignorance ou la malignité ont fait tomber dans l'erreur à mon égard. S'il m'était possible de quitter Madrid sans un ordre exprès de mon chef, je par-

irais sur-le-champ pour aller à Aranjuès lui demander son approbation ; mais j'attends encore de votre amitié que vous prendrez le soin vous même de lui faire part des vues légitimes & honnêtes que j'ai sur Mlle. votre sœur, & dont cette lettre vous réitere l'assurance. La promptitude de cette démarche est, selon mon cœur, la plus grande marque que vous puissiez me donner du retour que je vous demande pour l'estime parfaite & le véritable attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre, &c.

Signé, CLAVIJO.

26 mai 1764.

A la lecture de cette lettre, que je faisais devant mes sœurs, la plus jeune fondit en larmes. Je l'embrassai de toute mon ame : “ Eh bien, mon enfant, tu l'aimes encore, & tu en es bien honteuse, n'est-ce pas ? Je le vois. Mais, va ! tu n'en es pas moins une honnête, une excellente fille ; & puisque ton ressentiment tire à sa fin, laisse-le s'éteindre dans les larmes du pardon ; elles sont bien douces après celles de la colere. C'est un monstre (ajoutai-je en riant) que ce Clavico, comme la plupart des hommes ; mais, mon enfant, tel qu'il est, je me joins à M. le marquis d'Osfun pour te conseiller de lui pardonner. J'aimerais mieux pour lui qu'il

se fût battu , j'aime mieux pour toi qu'il ne l'ait pas fait.

Mon bavardage la fit sourire au milieu de ses larmes , & je pris ce charmant conflit pour un consentement tacite aux vues de M. l'ambassadeur ; je courus chercher mon homme , à qui je dis bien qu'il était cent fois plus heureux qu'il ne le méritait ; il en convint avec une bonne foi qui finit par nous charmer tous : il arriva tremblant chez ma sœur. On enveloppa la pauvre troublée , qui rougissant , moitié honte & moitié plaisir , laissa échapper enfin , avec un soupir , son consentement à tout ce que nous allions faire pour l'enchaîner de nouveau.

Dans son enchantement , Clavico prit la clef de mon secrétaire , & fut écrire le papier suivant , qu'il signa & qu'il apporta le genou en terre à signer à sa maîtresse , devant MM. *Laugier* , secrétaire d'ambassade de Pologne ; *Gazan* , consul d'Espagne à Bayonne ; *Devignes* , chanoine de Perpignan ; *Durocher* , premier chirurgien de la Reine-mère ; *Durand & Perier* , négocians Français ; *Don Firmin de Salsedo* , contador de la trésorerie du roi ; *de Bievardi* , gentilhomme Italien ; *Boca* , officier des Gardes-Flamandes , & autres. Chacun joignit ses instances aux miennes , & l'on arracha , par-dessus le consentement verbal , la signature de ma pauvre

sœur , qui , ne sachant plus où mettre sa tête , de confusion , vint se jeter dans mes bras en pleurant & m'assurant tout bas qu'en vérité j'étais un homme dur & sans pitié pour elle.

Copie exacte de l'écrit de la main de Clavijo , signé de lui & de ma sœur , dont j'ai l'original.

Nous soussignés Joseph Clavijo & Marie-Louise Caron , avons renouvelé par ce présent écrit , les promesses mille & mille fois réitérées que nous nous sommes faites , de n'être jamais l'un qu'à l'autre , & nous nous engageons de sanctifier ces promesses par le sacrement de mariage , le plutôt qu'il sera possible : en foi de quoi nous avons fait & signé cet écrit entre nous. A Madrid , ce 26 mai 1764.

Signé , MARIE-LOUISE CARON , & JOSEPH CLAVIJO.

Tout le monde passa la soirée avec nous , dans la joie d'un si heureux changement. Et je partis pour Aranjuès à onze heures du soir ; car dans un pays aussi chaud , la nuit est le tems le plus agréable pour voyager.

Je supplie le lecteur de suspendre encore son jugement sur la futilité de ces détails ;

il verra bientôt s'ils étaient importants.

En arrivant à Aranjues , je rendis un compte exact à M. l'ambassadeur , qui eut la bonté de donner plus d'éloges à toutes les parties de ma conduite qu'elles n'en méritaient , mais qui me conseilla de ne rien dire à M. de Grimaldi , de ce qui s'était passé , de peur de nuire à mon futur beau-frere.

Je me rendis chez ce ministre ; il me reçut avec bonté , lut la lettre de Clavico , donna son consentement au mariage , & souhaita toute sorte de bonheur à ma sœur ; en remarquant seulement que Don Joseph Clavico eût pu m'épargner le voyage , la forme usitée en pareil cas étant d'écrire au ministre. Je rejetai tout sur l'empressement que j'avais montré moi-même de venir lui faire ma cour , avant le tems où je le prierais de m'honorer de quelques audiences pour l'entretenir d'objets très-importans.

A mon retour à Madrid , je trouvai chez moi la lettre suivante du seigneur Clavico.

Copie de la lettre , dont j'ai l'original.

Voici , monsieur , l'indigne billet qui s'est répandu dans le public , tant à la cour qu'à la ville : mon honneur y est outragé de la maniere la plus sanglante ; & je n'ose pas voir même la lumiere , tandis qu'on aura de

si basses idées de mon caractère & de mon honneur. Je vous prie, monsieur, très-instamment de faire voir le billet que j'ai signé; & d'en donner des copies. En attendant que le monde se désabuse, pendant quelques jours, il n'est pas convenable de nous voir. Au contraire, cela pourrait produire un mauvais effet; & l'on croirait que ce malheureux papier est le véritable, & que celui qui paraîtrait à sa place n'était qu'une composition faite après coup. Imaginez, monsieur, dans quelle désolation doit me mettre un pareil outrage, & croyez-moi, monsieur. votre, &c.

Signé, CLAVICO.

Il avait joint à sa lettre une déclaration fausse, gigantesque, abominable, & qui était toute entière de son écriture.

Je pris un peu d'humeur de la conclusion que tirait Clavico de cet indigne papier. Je courus lui en faire les plus tendres reproches; je le trouvai couché. Partie de ses effets étant restée chez M. Portugues, je lui envoyai sur-le-champ du linge de toute espèce à changer; & pour le consoler du chagrin où cet écrit fabriqué paraissait le plonger, je lui promis qu'à son rétablissement je le menerais par-tout avec moi comme mon frere & comme un homme honorable,

en l'assurant que je voyais dans les dispositions de tout le monde, qu'on se plairait à m'en croire à ma parole.

Nous convînmes de tous les préparatifs du mariage de ma sœur ; & le lendemain plusieurs de ses amis me menerent, à son invitation, chez le grand-vicaire, chez le notaire apostolique , &c.

Cela fait , je revins chez lui très-content. “ Mon ami , lui dis-je en l'embrassant , l'état où nous sommes à l'égard l'un de l'autre , me permet de prendre quelques libertés avec vous ; si vous n'êtes pas en argent comptant , vous ferez fort bien d'accepter ma bourse , dans laquelle j'ai mis cent quadruples cordonnés & autres pieces d'or , le tout valant environ neuf mille livres argent de France , sur quoi vous enverrez vingt-cinq quadruples à ma sœur pour avoir des rubans : & voici des bijoux & des dentelles de France ; si vous voulez lui en faire présent , elle les recevra de votre main plus agréablement encore que de la mienne. „

Mon ami accepta les bijoux & dentelles , ayant de la peine à croire , dit-il , qu'on en trouvat d'aussi bon gout à Madrid ; mais quelques instances que je lui fisse , il refusa l'argent que je remportai.

Le lendemain , jour de l'ascension , un valet Métis ou quart d'Espagnol Indien que

j'avais pris à Bayonne , & qui la veille avait été me chercher de l'or cordonné chez mon banquier , me vola mes cent quadruples , ma bourse , toutes les pieces d'argenterie de mon nécessaire qui n'étaient pas apparentes , un carton de dentelles à mon usage , tous mes bas de soie & quelques vestes d'étoffe d'or , le tout valant à-peu-près quinze mille francs , & prit la fuite.

Je fus sur-le-champ chez le commandant de Madrid faire ma plainte , & je demeurai un peu surpris de l'air glacé dont elle fut accueillie. On fera moins étonné dans un moment que je ne le fus alors moi-même ; l'énigme va bientôt se débrouiller.

Cet accident ne m'empêcha pas de donner tous mes soins à mon ami malade ; je lui reprochai doucement ma perte , en lui disant que , s'il eût accepté mes offres la veille au soir , il m'eût fait grand plaisir , & m'eût empêché d'être volé. Mon ami m'assura que ce petit malheur était irréparable , parce que ce valet qui avait sûrement pris la route de Cadix , ferait parti avec la flotte avant qu'on l'eût attrapé. J'en écrivis à M. l'ambassadeur , & ne m'en occupai plus.

Les jours suivans se passerent en soins assidus de ma part , & en témoignages de la plus tendre reconnaissance de celle de

Clavico. Mais le 5 juin , étant venu pour le voir à l'ordinaire au quartier des Invalides , j'appris avec surprise que mon ami avait encore brusquement délogé.

Changer de gîte une seconde fois , sans m'en donner avis , me parut , je l'avoue , très-extraordinaire. Je le fis chercher dans tous les hôtels garnis de Madrid ; & l'ayant enfin trouvé rue S. Louis , je lui témoignai mon étonnement avec un peu moins de douceur que la première fois ; mais il m'avoua qu'ayant été instruit qu'on avait reproché à son ami de partager avec un étranger un logement de quartier que le roi ne lui donnait que pour lui seul ; sans consulter l'embarras , ni sa santé , ni l'heure indue , il avait cru devoir quitter à l'instant l'appartement de son ami. Il fallut bien approuver sa délicatesse ; mais je le grondai obligeamment de n'être pas venu prendre un logement dans la maison de ma sœur ; je voulais même l'y conduire à l'instant. Il me serra les mains avec reconnaissance , & m'objecta que , venant de prendre médecine , il ne s'exposerait pas à sortir de chez lui : cet usage étant celui de tous les Espagnols.

Le lendemain il refusa , sous le même prétexte , mes offres réitérées de venir chez ma sœur. Alors nos amis commencèrent à secouer la tête , à concevoir des soupçons ;
mais

mais ils me paraissaient encore plus absurdes que malhonnêtes. A quoi bon des feintes avec moi ? Le contrat était fait ; il ne put être signé de plusieurs jours , à cause de ses impatientantes *purgeries* ; en Espagne , me disait-on , tout acte est nul lorsqu'il se trouve daté du jour qu'un des contractans a pris médecine ; chaque pays , chaque usage.

Ma sœur tremblait de nouveau : c'était par de semblables délais , que cet homme les avait déjà deux fois conduites à des dénouemens affreux. Je lui imposais silence avec amertume ; cependant le soupçon se glissait dans mon cœur. Pour m'en délivrer tout-à-fait , le 7 juin , jour pris enfin pour signer le contrat , j'envoyai chercher d'autorité le notaire apostolique.

Mais quelle fut ma surprise , lorsque cet homme me dit qu'il allait faire signer au seigneur Clayico une déclaration bien contraire à mes vues ; qu'il avait reçu la veille une opposition au mariage de ma sœur , par une jeune personne qui prétendait avoir une promesse de Clayico , datée de 1755 , de neuf années avant l'époque où nous étions , 1764 !

Je m'informe vite du nom de l'opposante. Le notaire m'apprend que c'était *una duena* (fille-de-chambre). Humilié , furieux , je cours chez l'indigne Clayico.

“ Cette promesse de mariage vient de

vous , lui dis-je ; elle a été fabriquée hier. Vous êtes un homme abominable , auquel je ne voudrais pas donner ma sœur pour tous les trésors de l'Inde. Mais ce soir je pars pour Aranjuès ; je rends compte à M. de Grimaldi de votre infamie ; & loin de m'opposer pour ma sœur à la prétention de votre *duena* , je demande pour unique vengeance qu'on vous la fasse épouser sur-le-champ. Je lui servirai de pere , je lui paierai sa dot , & lui prodiguerai tous mes secours pour qu'elle vous poursuive jusqu'à l'autel. Alors pris dans votre propre piège , vous serez déshonoré , & je serai vengé.

„ Mon cher frere , mon ami , me dit-il , suspendez vos ressentimens & votre voyage jusqu'à demain ; je n'ai nulle part à cette noirceur. A la vérité , dans un délire amoureux , je fis cette promesse à la *duena* de madame Portuguès , qui était jolie , mais qui depuis notre rupture ne m'en a jamais reparlé. Ce sont les ennemis de dona Maria votre sœur , qui font agir cette fille : mais , croyez , mon ami , que le désistement de la malheureuse est l'affaire de quelques pistoles d'or. Je vous conduirai ce soir chez un célèbre avocat , que j'engagerai même à vous accompagner à Aranjuès ; & nous aviserons ensemble , avant que vous partiez , aux moyens de parer à ce nouvel obstacle , beau-

coup moins important que votre vivacité ne vous le fait craindre. Mettez-moi aux pieds de dona Maria votre sœur, que je fais vœu d'aimer toute ma vie, ainsi que vous; & ne manquez pas de vous rendre ici ce soir à huit heures précises. ;,

L'amertume était dans mon cœur, & l'indécision dans ma tête. Je n'écoutais pourtant pas encore les pronostics affreux que l'on répandait : il était possible que j'eusse été joué par un frippon; mais quel était son but? Ne pouvant le deviner, n'en voyant même aucun qui fût raisonnable, je suspendais mon jugement, quoique l'effroi eût déjà gagné tout ce qui m'environnait. Je me rends à huit heures chez cet étrange mortel, accompagné des sieurs Perier & Durand. A peine étions-nous descendus de voiture, que la maîtresse de la maison vint au-devant de nous & me dit : le seigneur Clavico est délogé depuis une heure, on ignore où il est allé.

(La suite pour le mois prochain.)



II. *Fable.*

O l'heureux tems où nos sages aïeux
Non dévorés par un luxe caustique ,
Avec des mœurs , avec un bien modique ,
Vivaient contens , tranquilles & joyeux !
Un honnête homme à pied dans une ville ,
Comme y marchaient Alexandre & César ,
Comme y marchaient Caton & Paul-Emile ,
Ne craignait point , à l'approche d'un char ,
D'être écrasé comme un faible reptile :
Mais aujourd'hui , que la fatuité
Fait consister dans l'extrême opulence ,
Dans le clinquant , dans la magnificence ,
Le vrai mérite & la félicité ,
Pour s'enrichir il n'est rien qu'on ne tente.
Voyez Damon , vous le croyez heureux ,
Parce qu'il a cent mille écus de rente ;
Vous vous trompez : cet homme ambitieux
Forme en secret une entreprise folle ,
Y met de part un frippon , un vaurien ,
Qui vous l'endort , puis ensuite le vole :
Riche aujourd'hui , demain il n'a plus rien ,
Hélas , que Dieu l'assiste & le console !
A cette passion , dont le monde raffole ,

L'apologue qui fuit se rapporte assez bien.

Un jour que Life , au bord d'une fontaine ,
Fesait tdilette , & se mirait dans l'eau ,
Un jeune loup , s'élançant dans la plaine ,
Vint , comme un trait , fondre sur son trou-
peau ;

Là , consultant la faim qui le domine ,
Cet animal , imprudent & glouton ,
Potvant prendre un agneau , charge un très-
gros mouton ,

L'emporte , & vers le bois pesamment s'achemine.

Tayaut le voit , qui , sans perdre un moment ,
Le fuit , l'atteint , le mord , l'attaque vivement :
Life , de son côté , presse son chien , l'anime ,
Tant & si bien qu'ils sauvent la victime
Que le loup se flattait d'immoler à sa faim.

Pour lui , honteux , confus , il disparaît soudain.

Vous , que l'ambition tourmente & tyrannise ,
Pour vous garder de pareille sottise ,
Toujours dans votre tête ayez ce mot empreint :
Qui trop embrasse mal étreint.

III. Conte.

FRÈRE Pacome , honnête capucin ,
D'apoplexie ayant quelque symptome ,

On le saigna ; puis certain médecin ,
 Par charité , visite le bon homme ,
 Lit dans ses yeux & lui tâte le poulx ,
 Voit son urine , examine sa langue ,
 Dit que du mal il faut parer les coups ,
 Et là-dessus lui fait une harangue
 Courte ; un docteur est toujours pressé ,
 Quand d'*oremus* on doit payer sa peine.
 Comme il sortait , l'apprentif trépassé
 Lui dit : hier , on ouvrit notre veine ,
 S'il vous plaisait , sans vous être importun ,
 Voir notre sang ? Frere , répondit l'autre ,
 Dites mon sang , & ne dites pas nôtre :
 Les capucins n'ont pas de sang commun.

IV. *A M. de Sauvigny , malade ; par M.
 Lemiere , son ami , aussi malade.*

DEPUIS que la fièvre fait battre
 Ton artère à coups inégaux ,
 Et retarde les grands tableaux
 Où tu nous peindras *Henri-quatre* , *
 J'aurais couru tout le premier

* *Gabrielle d'Estrees , tragédie de M. de Sauvigny.*

Pour-te verser la liqueur fade
Dont le fiévreux à son foyer
Est forcé de boire rasade ;
J'aurais pu te défennuyer ,
Et par des contes de peau d'âne ,
Ou t'endormir , ou t'égayer ,
Toi , plus sérieux qu'un bracmâne ,
Nous aurions ri des mœurs du tems ,
Des parfileurs , des importants ,
De la satire pédantesque
De nos critiques malveillans ,
De la morgue philosophesque
Des littéraires charlatans ;
Des pédagogues en cornettes ,
Qui de nos écrits vont jugeant ;
Des beaux esprits à la bavette ,
Qui n'ironent point en grandissant ;
De ces ouvrages de génie ,
Tant vantés par leurs protecteurs ,
Et que le parterre expédie
Sous la moustache des prôneurs :
Mais , comme toi , la maladie
M'a surpris par analogie ,
Et vient de m'arrêter soudain ,
Lorsque , la lyre dans la main ,

Je chantais le cours de l'année ; *
 Les pénates de mon logis ,
 Me voyant toute la journée
 Demeurer auprès d'eux assis ,
 Moi , grand coureur d'après-dinée ,
 Des deux coins de ma cheminée
 Se regardent tout interdits ,

En t'écrivant ces vers sans fuite ,
 La plume échappe de mes doigts ;
 Quand je cesse d'être aux abois ,
 Je ressens le mal qui t'agite ,
 Et dans mon esprit inquiet ,
 M'exagérant ce que j'ignore ,
 Je te vois plus malade encore
 Que tu n'es peut-être en effet ,
 Je vois la diète à l'œil cave
 Venir s'asseoir à ton côté ;
 Et malgré Bacchus irrité ,
 Esculape murer ta cave ;

* L'auteur travaille à un grand poëme intitulé , *les fastes ou les usages de l'année* ; il est déjà fort avancé , les morceaux qu'il en lit dans les sociétés en font attendre la publication avec beaucoup d'impatience. Nous saisissons cette occasion pour annoncer cet ouvrage , dans lequel le poëte a réuni tous les tons , & qui est rempli d'agrément & d'intérêt.

Je vois l'ennui dans tes rideaux
Se cacher avec l'insomnie ;
Ou s'il tombe quelques pavots
Sur 'a paupière appesantie ,
Les farfadets , les diabloteaux ,
Troupe fantasque , errant sans guide ,
Faire de ton cerveau trop vuide
Le théâtre de leurs assauts.

O santé , déesse chérie !

Plus on avance dans la vie ,
Plus tu retires tes présens ;
Mais en effeuillant la couronne
Dont tu parais nos jeunes ans ,
Ah ! du moins jamais n'abandonne
Deux amis dans le même tems :
L'un à l'autre est trop nécessaire.
Fais que de l'ennui suspendu ,
L'un des deux puisse aller distraire
L'ami souffrant & solitaire ,
Dont il est sans cesse attendu.



V. Epître à Margot , par M. DORAT.

POURQUOI craindrais-je de le dire ?

C'est Margot qui fixe mon goût ,

Oui , Margot , cela vous fait rire ;

Que fait le nom ? la chose est tout,

Je fais que son humble naissance

N'offre point à l'orgueil flatté ,

La chimérique jouissance

Dont s'enivre la vanité ;

Que , née au sein de l'indigence ,

Jamais un éclat fastueux ,

Sous le voile de l'opulence ,

N'a pu dérober ses aïeux ;

Que sans esprit , sans connaissance ,

A ses discours fastidieux

Succède un stupide silence.

Mais Margot a de si beaux yeux ,

Qu'un seul de ses regards vaut mieux

Que fortune , esprit & naissance.

Quoi , dans ce monde singulier ,

Triste jouet d'une chimere ,

Pour apprendre qui doit me plaire ,

Irai-je consulter d'Hozier ?

Non , l'aimable enfant de Cythere ,

Craint peu de se méfallier,
 Souvent pour l'amoureux mystère,
 Ce dieu dans ses goûts returiers,
 Donne le pas à la bergère
 En dépit des seize quartiers.
 Et qui fait ce qu'à ma maîtresse
 Garde un avenir incertain ?
 Margot, encor dans sa jeunesse,
 N'est qu'à sa première faiblesse ;
 Laissez-la devenir catin ,
 Bientôt peut-être le destin
 La fera marquise ou duchesse ;
 Joli minois, cœur libertin ,
 Sont bien des titres de noblesse.
 Margot est pauvre, j'en conviens :
 Qu'a-t-elle besoin de richesse ?
 Doux appas & vive tendresse
 Ne font-ils pas d'assez grands biens ?

:

Des autres biens qu'a-t-elle à faire ?
 Source de peine & d'embarras ;
 Qui veut en jouir les altere ,
 Qui les garde n'en jouit pas.
 De son tems faire un doux usage ,

Voilà la richesse du sage ;
 C'est celle dont Margot fait cas.
 Margot , en ménagère habile ,
 Mêlant l'agréable à l'utile ,
 Peut aisément suffire à tout.

Ainsi , malgré l'erreur commune ,
 Margot me prouve chaque jour
 Que sans naissance & sans fortune
 On peut être heureux en amour.
 Reste l'esprit : j'entends d'avance
 Nos beaux diseurs , docteurs subtils ,
 Se récrier : quoi , disent-ils ,
 Point d'esprit ? Quelle jouissance !
 Que deviendront les doux propos ,
 Les bons contes , les jeux de mots ,
 Dont un amant avec adresse
 Se sert auprès de sa maîtresse ,
 Pour charmer l'ennui du repos ?
 Si l'on est réduit à se taire ,
 Quand tout est fait , que peut-on faire ?
 Ah ! les beaux esprits ne sont pas
 Grands docteurs en cette science ,

Il est un plaisir plus facile ;
 C'est le sommeil , repos utile ,

Et pour les sens & pour le cœur ,
Et préférable à la langueur
De cette tendresse importune ,
Qui n'abondant qu'en beaux discours ,
Jure cent fois d'aimer toujours ,
Et ne le pense jamais qu'une.

O toi , dont je porte les fers !
Doux objet d'un tendre délire ,
Le tems que j'emploie à t'écrire ,
Est , sans doute , un tems que je perds .
Jamais tu ne liras mes vers ,
Margot , car tu ne fais pas lire.
Mais pardonne un ancien travers ;
De penser la triste habitude
M'obsède encote malgré moi ,
Et je fais mon unique étude
Au moins de ne penser qu'à toi.
À mon côté viens prendre place ,
Le plaisir attend ton retour ,
Viens , & je troque dans ce jour
Les lauriers ingrats du Parnasse ,
Contre les myrtes de l'amour.





QUATRIÈME PARTIE.

L E

NOUVELLISTE SUISSE,

ou

ANNALES POLITIQUES

DE L'EUROPE.

T U R Q U I E.

C*onstantinople.* Le sultan Sélim, fils unique du dernier empereur, a été conduit dans les appartemens que le sultan actuellement régnant a occupés pendant plus de 40 ans. Ce nouveau monarque a confirmé plusieurs des principaux ministres dans leurs emplois respectifs, ce qui n'a pas lieu ordinairement dans de pareilles circonstances. Il a même augmenté le nombre des membres du divan, & a donné une déclaration par écrit, signée de sa main & adressée à tous les officiers militaires, dans laquelle, après avoir notifié son avènement au trône, il leur renouvelle les ordres donnés par son prédécesseur, de faire leurs préparatifs & de se rendre au camp impérial avec toute la diligence possible, de n'épargner enfin ni

soins, ni travaux, pour le service de l'état, &c. Enfin, le sultan vient de créer, par une seconde ordonnance, un nouveau corps d'artillerie, composé de huit compagnies, formant un total de 560 hommes, soumis à des chefs particuliers & portant un uniforme différent de celui des autres troupes. Ce corps exercé depuis plusieurs mois, se tient prêt à se mettre en marche au premier ordre en deux divisions, dont chacune aura 25 pièces de campagne. C'est le premier corps de canonniers qu'on ait vu dans les troupes Ottomanes. S. H. s'est empressée de confirmer les traités qui subsistent entre la Porte Ottomane & la cour des deux Siciles ; & nommera dans peu un ambassadeur pour se rendre à celle de Vienne & y notifier son avènement au trône impérial.

L'escadre que la régence de Tunis fournit au grand-seigneur, a mis à la voile. Elle est composée de quatre frégates & d'un chebec. Elle doit se joindre aux vaisseaux Turcs qui mouillent aux Dardanelles.

Le grand-vizir presse avec ardeur l'envoi des recrues qui doivent compléter son armée, dont il se propose de faire incessamment la revue, pour pouvoir entrer de bonne heure en campagne. Ce premier ministre, qui a épousé la sœur du sultan régnant, a reçu le nouveau sceau impérial qui le con-

firme dans sa charge, & continuera sans doute à jouir du plus grand crédit.

R U S S I E.

Petersbourg. Il est arrivé un courier dépêché par le général Bibikow, avec l'agréable nouvelle de plusieurs avantages considérables qu'il a remportés sur Pugatschew & ses partisans, dont une partie est rentrée dans le devoir. Ce général informe en même tems la cour que le magistrat de la ville de Casan & la noblesse des environs ont offert de lever & d'entretenir à leurs frais un corps considérable de cavalerie. Il paraît au reste, par les détails de la relation rendue publique dans la gazette de la cour, que les rebelles sont fournis d'artillerie & de munitions de guerre, puisqu'on doit leur avoir enlevé un assez grand nombre de canons. Cependant les lettres que l'on reçoit de l'Ukraine, continuent à ne point s'accorder avec celles qui viennent de cette capitale, & annoncent que le feu de la rebellion n'est pas prêt à s'éteindre dans ces pays-là, Pugatschew paraissant avoir pour but de prolonger la guerre, & pouvant le faire aisément par sa position & la communication qu'il a établie avec plusieurs des peuples dont il est environné.

S. M. I. a résolu d'envoyer chaque année un certain nombre de jeunes gens en France, pour y étudier la médecine. Ce nombre a été

été fixé à 30. Ils feront confiés aux soins d'un habile gouverneur, & protégés par l'ambassadeur de Russie. On les placera à leur retour dans les principales villes de l'empire.

Lors de la publication du bref pour l'extinction de l'ordre des jésuites, l'impératrice fit venir dans cette capitale le recteur du college de Polocz avec deux de ses confreres, & leur déclara que son intention était, non-seulement de maintenir dans leur ancien état les jésuites qui se trouvent sous sa domination, mais encore d'affranchir pour toujours leurs biens de toute imposition; privilege dont ils jouiront seuls dans cet empire.

Le mariage du duc de Courlande avec la princesse Eudoxie Jesupow a été célébré dans cette capitale le 6 mars.

S U E D E.

Stockholm. Le général de Sprengporten s'étant démis de sa charge de colonel du régiment des Gardes, S. M. a réuni pour toujours cette dignité à la couronne, & a commencé à exercer elle-même les fonctions qui y sont attachées.

On a observé que, dans les actes publiés à l'occasion de la cession des comtés d'Oldenbourg & de Delmenhorst, le grand-duc, en les transférant au prince Auguste de Holstein, fait une réserve en faveur du prince

George de la même maison & de ses descendants, sans avoir égard aux droits de la maison de Suede ; & l'on craint qu'une telle disposition n'effuie des difficultés de la part de la diete de l'empire.

Un particulier Suédois a proposé publiquement la question suivante, savoir, s'il ne serait pas possible d'ériger par actions, avec l'agrément du roi, une compagnie qui tendrait à cultiver & améliorer des biens ruinés & incultes, des terrains en friche & de vastes marais. Il propose un prix pour celui qui fournira le meilleur plan pour un tel établissement, & la société *Pro patria* en a fait de même.

D A N N E M A R C.

Coppenbague. On prétend que les commissaires de la marine ont reçu ordre de rassembler des matelots, & que la cour est dans le dessein de travailler à l'armement d'une escadre. Le roi s'est déclaré recteur de l'université de Kiel, comme le grand-duc de Russie l'était auparavant.

Un vaisseau de guerre & une frégate Russes viennent encore de passer le Sund, pour se rendre dans la Méditerranée.

P O L O G N E.

Varsovie. La délégation continue à travailler aux affaires importantes qui sont sur le tapis. Celle qui a pour objet l'établisse-

ment d'un conseil permanent, est enfin réglée, & il aura lieu à perpétuité. Cependant, lorsque le plan général en fut présenté aux délégués, quelques-uns d'entr'eux s'opposèrent à son exécution; mais les ministres des trois puissances, ayant déclaré que toute opposition était désormais inutile, ils se bornèrent à demander le tems d'en informer leurs palatinats respectifs, n'ayant pas reçu d'instructions pour un objet si important; & ce délai ne put leur être refusé. Il est question maintenant des intérêts des dissidens, que le ministre de Russie continue de protéger, ayant déclaré que sa cour ne souffrirait pas qu'il fût fait aucun changement à la constitution arrêtée en leur faveur dans la diète de 1768. On voudrait même abroger les loix pénales qui furent alors décernées contre ceux qui abandonnent la religion catholique; mais les évêques soutenus par le nonce du saint-siège, s'y opposent avec force.

On n'est pas moins occupé de la manière la plus convenable de lever les impôts nécessaires pour fournir aux besoins de l'état & aux dépenses qu'exige l'entretien du roi & de sa maison. On a représenté à S. M. que la somme qu'elle demande pour ce dernier objet, excédait tout ce que la république pouvait faire dans l'état de délabrement

où elle se trouve ; à quoi il a été répondu que cette somme suffirait à peine pour acquitter les dettes que le roi avait été obligé de contracter à cause de la diminution très-considérable de ses revenus.

Outre le refus de signer les traités , dans lequel persistent les trois nonces dont on a parlé , il se présente une nouvelle difficulté , qui consiste en ce que , suivant les constitutions de la république , le primat doit adhérer aux résolutions que prend la diète , & cependant ces mêmes traités ont été conclus sans qu'il y ait eu aucune part.

Comme le manifeste publié par les chefs de la confédération de Bar paraissait avoir excité une sorte de sensation dans cette capitale , les ministres des trois cours ont cherché à la détruire par une note remise à la délégation , & dans laquelle ils se plaignent de la manière dont on manque de respect à ces augustes puissances & à la république ; ils demandent que l'on sévise contre ceux qui ont osé introduire en Pologne un tel libelle , lequel ne mérite pas de réponse ; ils comparent enfin la confédération actuelle , formée sous les enseignes de la paix , & appelant dans son sein son roi légitime , avec une ligue de révoltés qui plonge un fer homicide dans le sein de ce même roi , &c. Quelques délégués ont été d'avis de priver

de toutes les charges de la couronne, ceux qui persistent à demeurer attachés à la confédération de Bar; mais cette proposition a été rejetée.

La délégation & le conseil du roi sont convenus d'envoyer des ambassadeurs aux cours de Vienne, de Petersbourg & de Berlin; les seigneurs qui doivent remplir ces emplois sont nommés. Ce sont les mêmes qui furent chargés d'une semblable commission il y a deux ans, & dont l'envoi fut suivi du démembrement de la Pologne.

On mande de Dantzic qu'un détachement des troupes Prussiennes était entré dans le territoire de cette ville pour déterminer le magistrat à souscrire aux requisitions de S. M. le roi de Prusse, & que d'autres corps des mêmes troupes s'avançaient dans la grande Pologne. Mais la gazette de Berlin contredit ces nouvelles.

A L L E M A G N E.

Vienne. Dans les lettres-patentes données pour la protestation de l'hommage à Léopold, les limites des provinces réoccupées par la maison d'Autriche sont énoncées de la manière suivante: la rive droite de la Vistule jusques au-delà de Sendomir & du confluent de la San. De-là, en tirant une ligne droite de Trémopol à Lamorz, & de-là à Bobiestou, jusques à la rivière du Bug, & en suivant

delà les vraies limites de la Russie-rouge , faisant en même tems celles de la Podolie & de la Volhynie jusques aux environs de Zaparaz , & de-là en droite ligne sur le Niester le long d'une petite riviere qui coupe une partie de la Podolie , jusques à son embouchure dans le Niester , & enfin les frontieres accoutumées entre Pockutze & la Moldavie , &c. Par une note exacte , la population de ces provinces va à plus de deux millions d'habitans. Les lettres de Constantinople portent que le nouveau sultan a nommé un ambassadeur pour notifier à LL. MM. II. son avènement au trône , & on dit que le comte de Pergen partira dans peu pour aller résider en la même qualité auprès de la Porte Ottomane.

Les avis de Transylvanie portent que les jésuites qui y avaient des établissemens considérables , en ont été dépouillés de la même maniere que dans les autres états soumis à la domination de la maison d'Autriche.

Les prélats qui ont une partie de leur diocèse dans la Silésie & d'autres pays dont le roi de Prusse est le souverain , ont répondu aux cardinaux chargés des affaires des jésuites , qu'ils n'ont pu prendre aucunes mesures touchant le bref qui supprime cette société , parce que S. M. n'a pas voulu en permettre la publication.

On prépare les équipages de S. M. I. qui se propose, à ce qu'on assure, de faire dans peu un voyage dans les Pays-Bas & même en France. L'archiduc Maximilien doit partir aussi dans le courant de ce mois.

Des lettres de Cologne portent que l'électeur ayant voulu ériger en séminaires les collèges que les jésuites avaient dans cette ville, le magistrat s'y est opposé & a chassé le supérieur & les séminaristes que les commissaires électoraux venaient d'y installer, fondé sur ce que la ville étant libre & impériale, l'électeur ne peut y exercer aucun acte de souveraineté.

Il paraît que le congrès, formé pour rétablir la libre navigation sur le Rhin, est en quelque sorte rompu, aucun des électeurs qui y ont des droits n'ayant voulu se relâcher de ses prétentions.

Berlin. Le traité entre S. M. & la Grande-Bretagne, concernant le commerce sur la Baltique, a été ratifié par ces deux puissances.

I T A L I E.

Rome. La ville de Bénévent & son territoire ont été formellement remis au saint-siège, & la consignation s'en est faite avec les cérémonies ordinaires au prélat que le pape avait nommé pour cet objet.

Suivant les lettres de Venise, on y équipe

encore trois vaisseaux de guerre & deux frégates pour croiser dans les mers du Levant avec les autres bâtimens destinés au même but, afin d'y faire respecter le pavillon de la république & empêcher que les Russes n'exercent des actes d'hostilité contre ses sujets.

Le grand-duc de Toscane a recommandé à tous les évêques de sa domination de se conformer exactement aux ordres du saint-siège, en ne permettant à aucun ex-jésuite de prêcher, de confesser, ni de diriger des maisons religieuses de l'un & de l'autre sexe.

La tranquillité a été pleinement rétablie dans Palerme, & la populace a mis bas les armes. On présume que le marquis Fogliani ne reprendra que pour un tems ses fonctions de vice-roi.

On apprend de Madrid que l'infant D. Charles-Clément, fils unique du prince des Asturies, est mort après une maladie de huit jours. Il était né en 1771.

F R A N C E.

Paris. On continue d'assurer que l'empereur fera dans peu un voyage en France, mais qu'il ne paraîtra à la cour que sous le nom de comte de Tyrol, & sans recevoir les honneurs dus à sa suprême dignité.

Le duc d'Aiguillon, ministre de la guerre, a arrêté que tous les changemens à faire

dans le service militaire , seraient décidés par l'avis des maréchaux de France & des officiers généraux. En conséquence de quoi il a été nommé une commission composée des uns & des autres , qui a adopté le projet exécuté en partie, sous le ministère du duc de Choiseul , & par l'effet duquel les pieces d'artillerie seront rendues plus légères. On a exercé une partie du régiment des Gardes-Françaises selon les principes de tactique enseignés par le baron de Pirker , qui a quitté le service du roi de Prusse pour passer à celui de France , & l'on croit que sa nouvelle méthode sera adoptée pour toute l'infanterie.

S. M. a ordonné par des lettres-patentes , que l'hôtel-dieu ne serait point rebâti dans son ancien emplacement ; mais qu'on en construirait deux hors de l'enceinte de cette capitale & dans deux de ses extrémités opposées.

Le ministère a permis qu'il fût formé une compagnie , dont l'unique objet sera la traite des negres destinés pour les colonies Françaises dans l'Amérique.

Le feld-maréchal comte de Lasoy , président du conseil de guerre de S. M. I. après avoir séjourné quelque tems en Italie , s'est rendu dans cette capitale , & a été présenté au roi & à la famille royale.

A N G L E T E R R E.

Londres. Les deux chambres du parlement se sont occupées assidument de l'examen des papiers concernant l'affaire des colonies Anglaïses en Amérique & de la ville de Boston en particulier, & après de longs & de vifs débats il a été porté un bill qui statue qu'à commencer au premier juin prochain, il ne sera plus chargé ni déchargé dans le port de cette ville ni autres lieux de son enceinte aucune espèce de marchandises, excepté les vivres nécessaires pour la subsistance des habitans, & des munitions de guerre ou provisions qu'on y apportera pour le compte du roi, sous peine de confiscation du bâtiment & de la cargaison. Cette interdiction de tout commerce subsistera jusques à ce que S. M. soit bien certiorée que les Bostoniens ne porteront aucune atteinte au commerce Britannique, ni à la perception de ses justes droits. Cependant elle ne pourra rendre l'activité au commerce de Boston, ni remettre les choses sur l'ancien pied, qu'après que la compagnie des Indes aura été indemnisée des pertes qu'elle a faites par la destruction de son thé, &c. Le général Gage, nommé gouverneur de cette ville, a pris congé du roi & doit partir incessamment pour la Nouvelle-Angleterre. On tiendra prêtes une escadre & des troupes pour

le soutenir, s'il est nécessaire. D'un autre côté, le lord maire de cette capitale a présenté au parlement un mémoire signé par un grand nombre d'Américains, dans lequel en réclamant les loix, ils demandent que la ville de Boston soit informée de l'accusation portée contre elle, & entendue dans ses moyens de justification, avant que de la condamner. Les négocians Anglais qui y ont des fonds ou des créances très-considérables, craignent que cette cessation de commerce ne leur cause beaucoup de préjudice. Mais le bill ayant eu la sanction royale, doit être exécuté.

Les juges & les officiers nommés par S. M. pour remplir divers emplois relatifs à la compagnie des Indes Orientales, se sont embarqués afin de se rendre à leur destination. La nouvelle des grands avantages remportés par le général Smith à Tanjaour, de concert avec le nabab d'Arcate, se confirment. On annonce que le général Barker a vaincu & dissipé les Marates, & que la paix regne actuellement dans ces riches contrées.

Le ministre Britannique à Constantinople écrit qu'il n'y a aucune apparence de paix, & que le nouveau sultan destine les trésors que lui a laissés son prédécesseur, à pousser la guerre avec plus de vigueur encore qu'auparavant.

S U I S S E.

Berne. Le premier de ce mois, la mort enleva à cette ville & à l'état M. François-Emmanuel Steiguer, sénateur & surintendant des bâtimens de LL. EE. lequel est universellement regretté. Il était né en 1705, entra dans le conseil souverain en 1735, parvint au bailliage de Bonmont en 1743, fut fait conseiller secret en 1763, & mailonneur en 1768.

Le 4, qui était le lendemain de pâques, époque solennelle en cette ville, les cérémonies du jour se firent en la manière accoutumée. S. E. Mgr. l'avoyer d'Erlac, qui tenait les rênes de l'état depuis pâques 1773, les remit à S. E. Mgr. l'avoyer Sinner, son illustre collègue. A la sortie de l'hôtel-de-ville, LL. EE. du sénat & du conseil souverain accompagnèrent le seigneur avoyer régnant jusques devant son abbaye, où S. E. donna la main à tous les membres de l'état. Le même jour, M. le banderet Kilchberger ayant fini sa préfecture, on fit une élection de deux membres du sénat pour le remplacer en cette dignité, & la majorité des suffrages lui donna M. le sénateur Vagner pour successeur, comme banderet de la noble abbaye des maréchaux.

Le 5, après avoir rendu les derniers devoirs à M. le sénateur Steiguer, LL. EE.

procéderent à son remplacement en qualité de maïsonneur ou surintendant des bâtimens, & cette charge fut conférée à M. le sénateur Haakbrecht. On fit aussi une élection de membres du conseil souverain, pour la nomination d'un nouveau conseiller secret, & après les diverses opérations usitées tant par les voix que par le sort, la pluralité se déclara en faveur de M. Steiguer. Ce seigneur est né en 1722. Il entra dans le conseil souverain en 1755, & obtint le bailliage de Bipp en 1759.

Dans l'assemblée du jeudi 7, on s'occupa du remplacement des bailliages vacans, & voici les noms des membres de l'état qui y sont parvenus selon l'ordre de l'élection & du sort :

Aarwanguen. M. Gabriel - Frédéric Frisching, seigneur de Wyl.

Wanguen. M. le colonel Albert - Antoine Im - hoff.

Romain-motier. M. le maréchal Samuel Jenner.

Sanen, ou Gessenay. M. le colonel Gabriel de Watteville, ancien baillif de Bonmont.

Saint-Jean. M. Jean-François Bondely, intendant des péages.

Gottstadt. M. Albert - Frédéric Grouber, intendant des péages.

Bouchzée. M. Jean - Rodolph Gatschet , lieutenant-colonel & ancien baillif de Soumswald.

Morges. M. Daniel-Louis de Tavel , major de ville.

La charge de directeur des sels a été donnée à M. le sénateur Jean-Charles Stettler.

La nuit du 17 au 18 de ce mois, on ressentit en cette ville, à minuit & 30 minutes, une violente secousse de tremblement de terre, accompagnée d'un bruit affreux. Sa direction fut d'abord du nord-ouest au sud-est, & elle tourna ensuite vers le sud. Elle n'a duré qu'une minute & demie, & s'est fait sentir dans toute la ville, de même que dans le district du territoire qui l'environne. Elle a endommagé quelques maisons, il y a eu des cheminées renversées, & quelques ornemens de la grande église sont tombés. Le barometre était alors à 26 pouces 4 lignes, & le thermometre au degré du tempéré. Quelques personnes ont cru voir dans l'air une vapeur noire & sentir une odeur de bitume. A quatre heures & demie il y eut une seconde secousse, mais faible & qui n'a causé aucun nouveau dommage. On s'est apperçu de cette dernière à Neuchatel & dans quelques lieux des environs.

Neuchatel. Le conseil d'état, ensuite des ordres de la cour, vient de rendre publique par la voie de l'impression, une *Déclaration pour l'abolition réciproque des droits d'aubaine & de traite foraine entre le royaume de France & la souveraineté de Neuchatel & Valangin*, conforme à la convention conclue pour cet effet entre S. M. Très. Chrétienne & les Cantons protestans de la Suisse, &c. S. M. notre auguste souverain, qui ne cesse de veiller sur tout ce qui peut intéresser le bonheur de ses sujets, déclare, qu'ayant été informée par le rapport de son conseil d'état en ce pays, que la convention dont il s'agit avait été négociée, conclue & ratifiée sans que ledit conseil d'état en eût été avisé, & encore moins invité d'y accéder sous sa ratification, elle aurait aussi-tôt chargé son envoyé extraordinaire à la cour de France de proposer à S. M. T. Chr. de réparer cette omission par un traité annexe, où il serait expressément & réciproquement convenu & arrêté, que la souveraineté de Neuchatel & Valangin, qui est également alliée des L. Cantons protestans de la Suisse, doit conséquemment être comprise dans la dite convention du 7 décembre 1771, tout comme si elle y était disertement nommée. Sur quoi S. M. ayant appris que S. M. T. C. n'avait point hésité à réparer cette omission,

& reçu de sa part une déclaration formelle , laquelle est transcrite ici en entier , portant que ladite convention doit être & demeurer commune à la principauté de Neuchatel & Valangin , comme étant également alliée des L. Cantons , Elle ordonne qu'il y aura pour jamais abolition entière & réciproque du droit d'aubaine & de traite foraine entre le royaume de France & la principauté de Neuchatel & Valangin ; enforte que les sujets respectifs jouiront de tous les avantages résultans de la susdite convention qui se trouve jointe & annexée à cette gracieuse déclaration de S. M. , de même que les ratifications tant de la part de S. M. T. Chr. que de celle des L. Cantons protestans & leurs alliés.

Manheim. Le 155e tirage de la loterie électorale Palatine s'est exécuté aujourd'hui 30 mars 1774. Les numéros qui ont été extraits de la roue de fortune , sont :

83. 16. 43. 76. 49.

F I N.

